P922.41
B642g

P922.41
B642g

MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DU CANADA
SECONDE SÉRIE
1895-96
EXTRAIT DU VOLUME I
Section I.—Littérature Française, Histoire, Archéologie, etc.

LES JÉSUITES AU CANADA

LE P. DE BONNÉCAMPS

Dernier Professeur d'Hydrographie au Collège de Québec avant la Conquête (1741-1759)

Par l'Abbé AUGUSTE GOSSELIN
Docteur-ès-Lettres

EN VENTE:
J. DURIE & SON, OTTAWA; THE COPP-CLARK CO., TORONTO;
BERNARD QUARITCH, LONDRES

1895

II.—*Les Jésuites au Canada.—Le P. de Bonnécamps, dernier professeur d'hydrographie au collège de Québec, avant la conquête.*

(1741-1759)

Par M. L'ABBÉ AUGUSTE GOSSELIN, docteur-ès-lettres.

(Lu le 16 mai 1895)

Le 18 octobre 1700, MM. de Callières et de Champigny écrivaient de Québec au ministre de la marine,[1] à Paris :

"Le sieur Jolliet qui enseignait l'hydrographie à Québec étant mort, et les Pères Jésuites s'offrant d'en tenir une classe,[2] nous supplions Sa Majesté de leur en faciliter les moyens en leur accordant les 400 livres dont le sieur Jolliet jouissait, cette institution étant très utile au pays."[3]

Jolliet avait été nommé professeur d'hydrographie le 30 avril 1697, à la place de Jean-Baptiste-Louis Franquelin, qui enseignait cette science depuis 1686. Franquelin recevait, lui aussi, de la cour 400 livres d'appointements.[4] Avant lui, Martin Boutet, "professeur ez-mathématiques",[5] occupa longtemps cette chaire officielle d'hydrographie.

---

[1] Le comte de Pontchartrain (1699-1715).

[2] Il s'agit d'une classe officielle, subventionnée par l'Etat ; car on enseignait déjà les mathématiques et l'hydrographie au collège de Québec. Nous lisons dans une lettre de Talon au roi, datée de Québec le 3 nov. 1671 : "Le frère donné, jésuite, excellent mathématicien, instruit la jeunesse." On comptait, cette année-là (1671), au collège des jésuites, seize frères donnés, et parmi eux le F. Noël Juchereau, qui avait fait d'assez fortes études en France. Il devint un infirmier célèbre, et fut appelé à soigner des malades, même en dehors de la communauté, surtout parmi les sauvages. Il se noya accidentellement entre l'île d'Orléans et Québec, le 3 nov. 1672.

[3] Archives du ministère des colonies, à Paris.

[4] Ecrivant au ministre, en 1687, il le remercie de l'emploi d'hydrographe qu'il lui a donné. Il représente qu'étant obligé d'avoir un logement qui lui coûte 100 écus par an, pour avoir un grand lieu où il puisse donner ses leçons, et n'ayant que 400 livres d'appointements, il aura peine à subsister ; mais cependant qu'il s'appliquera "de son mieux à l'instruction de ses escoliers".

[5] "Le 29 janvier 1674, sur ce qui a été représenté au Conseil. . ., que la différence qui se trouve entre les bussoles et instrumens dont les arpenteurs se servent pour aligner et arpenter les habitations, produit diverses contestations entre les propriétaires des terres,... le Conseil ordonne que les arpenteurs mettront dans la quinzaine leurs bussoles et instrumens d'arpentage entre les mains de Martin Boutet, professeur ès-mathématiques, pour être par lui esgalliées ; et ce fait, que les dits arpenteurs poseront quatre bornes en la grande place de la basse ville de Québec, scavoir deux bornes sur le rhumb de vent nord-est et sud-ouest, et les deux autres sur celuy du sud et nord-ouest..., pour éviter les changements qui pourraient arriver à l'advenir par la variation de l'aymant.... Ordonne aussi ledit Conseil qu'il ne sera rescu aucun arpenteur à l'advenir qu'il n'ait au préalable fait conformer par ledit Boutet l'instrument dont il se prétendra servir, aux bussoles des autres arpenteurs...." (*Jugements du Conseil Souverain de la Nouvelle-France*, t. I, p. 788.)

BIBLIOTHÈQUE SAINT-SULPICE 51818

On comprend l'importance de la science hydrographique à une époque où il n'était question que de voyages de découvertes et où l'arpentage de tout un continent était à faire. La cour de France avait pourvu à l'enseignement de cette science au Canada : et aucun arpenteur n'était nommé dans la colonie à moins d'avoir un certificat du professeur d'hydrographie.[1]

Martin Boutet[2], Franquelin, Jolliet, voilà les premiers professeurs connus d'hydrographie au Canada.[3] C'est à leur école, sans doute, que s'étaient formés tant de nos jeunes Canadiens qui s'illustrèrent dans des expéditions militaires et des voyages de découvertes. C'est probablement chez Martin Boutet lui-même que Jolliet, l'immortel découvreur du Mississipi, avait puisé les connaissances hydrographiques qui lui permirent de lever la carte des endroits qu'il parcourut en compagnie du P. Marquette[4].

Franquelin et Jolliet ne donnaient pas seulement à leurs élèves la théorie de l'enseignement, ils avaient des œuvres à leur montrer. Dans l'automne de 1685, M. de Denonville transmet au ministre de la marine une "carte du bas du fleuve dessinée par Jolliet."[5] Trois ans plus tard, Franquelin se rend lui-même en France avec une carte qu'il a préparée. "M. Franquelin, notre mathématicien, va à la cour, écrit l'abbé Chabaud ; il emporte une carte considérable que vous pourrez voir chez M. de Seignelay." Et c'est sans doute Jolliet qui, de son côté, prépara la carte du pays que l'intendant Champigny envoya en France le 21 septembre

---

[1] *Edits et Ordonnances*, t. II, p. 53.

[2] Martin Boutet était à Québec dès 1648. Sa maison était sur la rue Sainte-Anne, à l'endroit où est maintenant celle de M. le docteur Vallée. C'est probablement là qu'il tenait ses classes d'hydrographie.

Il était originaire de Xaintes. Une de ses filles, née à Xaintes, se fit religieuse aux Ursulines de Québec et devint "la mère Marie Boutet de Saint-Augustin". (*Les Ursulines de Québec*, t. II, p. 53.)

C'était un homme instruit et très estimé. Outre sa profession d'arpenteur, il exerçait aussi les fonctions de "clerc de l'église paroissiale de Québec", ou "clerc de la fabrique" ; et c'est en cette qualité que, le 1er février 1656, il concède une place, ou "un enplacement", dans l'église, à Marie Gauchet, veuve de Jean Dupont, "gouverneur de la ville de Vervins", mère de Nicolas Dupont, qui devint conseiller au Conseil Supérieur en 1670.

Dans un procès-verbal d'arpentage, en date du 17 août 1651, il a pour "porte-chaîne" Marin Boucher, oncle de Pierre Boucher, qui fut gouverneur des Trois-Rivières. Dans un autre arpentage (5 juillet 1655), celui du "fief du cap Diamant", appartenant à la fabrique, il est assisté par son gendre, Charles Philippeau, armurier, François Blondeau et Pierre Chaleut. (Archives paroissiales de N.-D. de Québec.)

[3] Il est probable que Jean Bourdon, "ingénieur de M. le gouverneur" (*Relations des Jésuites*, 1647, p. 36), qui arriva au Canada en 1634, et auquel les jésuites offrirent pour "estraines", le 1er janvier 1646, "une lunette de Galilée où il y avait une boussole" (*Journal des Jésuites*, p. 25), l'auteur d'une des premières cartes connues du Canada, donna, lui aussi, des leçons d'hydrographie à Québec, au moins avant sa nomination comme procureur général du Canada, en 1663.

[4] Le P. Marquette, également, dressa une *Carte de la découverte du Mississipi*. On en conserve l'original au collège Sainte-Marie de Montréal. (*Exhibition of old Mss.*, 1894.)

[5] *Rapport sur les Archives du Canada*, p. xlvi.

1692.[1] Tous ces travaux, encore bien imparfaits, furent utilisés par Belin, lorsqu'il dressa les magnifiques cartes destinées à accompagner le grand ouvrage de Charlevoix sur la Nouvelle-France.[2]

Ce fut Franquelin qui fut nommé de nouveau professeur d'hydrographie pour remplacer Jolliet; mais comme il était en France et ne paraissait pas vouloir revenir en Canada, le gouverneur et l'intendant écrivirent de nouveau en faveur des jésuites,[3] et finirent par leur obtenir la chaire officielle d'hydrographie, qu'ils occupèrent jusqu'à la conquête.[4] En 1744, nous y trouvons installé le P. de Bonnécamps qui fait l'objet de cette étude.

* * *

Le 29 octobre de cette année, l'intendant Hocquart[5] écrivait de Québec au ministre de la marine[6]:

" Le sieur Bonecan, professeur d'hydrographie, m'a représenté qu'il n'avait pu jusques à présent faire aucune observation astronomique, faute d'instruments nécessaires. Il aurait besoin d'une pendule à secondes et d'une lunette montée sur un quart de cercle. Il m'a prié de m'intéresser auprès de vous, monseigneur, pour avoir ces instruments.

" On peut pratiquer au collège de Québec un lieu commode sur le toit pour faire ces observations: il n'en coûtera pas plus de mille à douze

---

[1] *Rapport sur les Archives du Canada*, p. lviii.

[2] Belin publia dans les *Mémoires de Trévoux* (oct. et nov. 1743) des " Remarques sur les cartes et plans qu'il a été chargé de dresser pour joindre à l'*Histoire générale de la Nouvelle-France*, par le P. Charlevoix, de la Compagnie de Jésus, et au journal de son voyage dans cette partie du monde."

[3] " Le sieur Franquelin, à qui Sa Majesté a accordé la place de maître d'hydrographie vacante par la mort du sieur Jolliet, ne doit pas venir cette année en ce pays, quoiqu'il en ait reçu les appointements. Comme les Pères Jésuites ont continué cette école à Québec depuis la mort dudit sieur Jolliet, et qu'ils en tenaient même une à Montréal dans l'espérance qu'ils pourraient avoir cette place, nous croyons, monseigneur, qu'il y aurait de la justice qu'ils en reçussent les appointements pendant une année qu'ils ont enseigné...." (Lettre de MM. de Callières et de Champigny au ministre, 5 oct. 1701. Manuscrits relatifs à l'histoire de la Nouvelle-France, à la bibliothèque du Parlement d'Ottawa.)

[4] Voici les noms de quelques-uns des titulaires de cette chaire, d'après les archives du collège Sainte-Marie de Montréal: 1709, P. Chauchetière; 1712-1719, P. LeBrun; 1721, P. de Lauzon; 1723, P. Guignas; 1727-1732, P. Deslandes. (Notes du R. P. Jones, archiviste, à l'auteur.)

[5] Il arriva à Québec en 1729, et fut d'abord commissaire-ordonnateur, faisant aussi les fonctions d'intendant. Il n'eut le titre d'intendant qu'en 1731, et remplit cette charge jusqu'en 1748. Il demanda, en 1735, un congé d'un an pour passer en France, afin d'y rétablir sa santé. Ayant obtenu ce congé, il alla dans l'automne de 1736 voir son pays natal et revint au Canada en 1737. (*Rapport sur les Archives du Canada.*) En 1755, il commandait l'*Alcide*, l'un des deux vaisseaux français qui furent pris, sur les bancs de Terreneuve, par l'amiral Boscawen. (*Histoire du Canada*, Garneau, t. II, p. 215.)

Il y a dans les *Mémoires de Trévoux* (nov. 1742), une *Notice généalogique sur les familles Hocart et Champflour.*

[6] Le comte de Maurepas.

cents francs ; mais je n'en ferai point la dépense que vous ne l'ayez approuvée.

" Depuis que le P. de Bonecan est au Canada, il s'est beaucoup perfectionné dans les connaissances des mathématiques, et il est dans le dessein de se rendre utile de plus en plus à l'avancement des hautes sciences."

Quatre ans plus tard, le P. de Bonnécamps [1] n'avait pas encore reçu ce qu'il avait demandé, ou du moins tout ce qu'il avait demandé, car le nouvel intendant, François Bigot [2], écrivait à son tour au ministre de la marine [3] :

" Le P. Bonnecan, jésuite, professeur de mathématiques, m'a représenté qu'il avait besoin, pour l'instruction des jeunes gens qui s'adonnent à la navigation, d'une pendule à secondes, d'une lunette d'observation, d'un quart de cercle de trois pieds de rayon garni d'une lunette au lieu de pinnules, et d'une pierre d'ayman, attendu que celle qu'il a est très faible.

" Je vous prie, monseigneur, d'avoir la bonté d'ordonner qu'on nous les envoie conformément à l'état ci-joint [4]."

Il est évident par la lecture de ces lettres, tout à fait inédites [5], que le nouveau professeur d'hydrographie à Québec voulait donner à son enseignement un regain d'intérêt et d'actualité. Il s'occupait tout spécialement des jeunes gens qui s'adonnaient à la navigation et se destinaient à la carrière de la marine ou des armes. Il demandait à grands cris de meilleurs instruments astronomiques que ceux qu'il possédait. Il voulait suivre le mouvement de la science : il voulait établir sur le toit du collège de Québec un observatoire, afin d'y faire, au profit de la science, ces observations astronomiques et météorologiques qui étaient alors si en vogue en France, on peut dire dans le monde entier [6].

---

[1] C'est ainsi qu'il signait son nom. Voir plus loin sa signature, telle qu'elle se trouve au bas de sa *Relation de voyage*, aux archives du ministère des colonies.

[2] Il fut d'abord commissaire-ordonnateur à Louisbourg, en 1744. En 1746, il était intendant de l'escadre du duc d'Anville. En 1748, il succéda à M. Hocquart comme intendant du Canada ; " et le roi, dit M. Garneau, étendit sa juridiction sur toute la Nouvelle-France, la Louisiane comprise." (*Histoire du Canada*, t. II, p. 187.)

[3] M. Rouillé.

[4] " Estat des ustensiles de mathématiques demandés par le P. Bonnecan, professeur, savoir :

" Une pendule à secondes ;

" Une lunette d'observation ;

" Un quart de cercle de trois pieds de rayon, garni d'une lunette au lieu de pinnules ;

" Une pierre d'ayman." (Lettre de M. Bigot au ministre de la marine, 9 oct. 1748.)

[5] Elles ont été copiées, pour l'auteur, aux archives du ministère des colonies, à Paris, ainsi que la " *Relation du voyage de la Belle-Rivière fait en 1749 sous les ordres de M. de Céloron*, par le P. de Bonnécamps," et plusieurs autres documents inédits cités dans cette étude.

[6] La Compagnie de Jésus n'avait pas moins de quatre-vingt-douze collèges en France, et à presque tous ces collèges était attaché un observatoire. Les jésuites

Le *Journal des Savants*[1], l'*Histoire de l'Académie royale des Sciences*[2], les *Mémoires de Trévoux* nous font assister à un grand réveil scientifique en Europe, à cette époque, à un magnifique mouvement qui entraîne les esprits vers les plus hautes régions des sciences physiques et naturelles. Le P. de Bonnécamps, "grand mathématicien",[3] veut être un homme de son temps ; il veut que le collège de Québec ne soit pas trop en arrière des grands collèges de la Compagnie de Jésus, que l'enseignement des mathématiques, de l'astronomie, de l'hydrographie y soit solide et pratique, et que les jeunes Canadiens, au sortir de leur cours, puissent faire honneur à leur carrière.

En même temps que ce jésuite distingué travaille ainsi "à se rendre utile de plus en plus à l'avancement des hautes sciences au Canada", un savant jurisconsulte, Louis-Guillaume le Verrier[4], venu ici dès 1728,

---

avaient des collèges dans toutes les parties du monde. On sait l'influence que ces religieux exercèrent en Chine au XVII^e^ siècle et dans la première partie du XVIII^e^. Le passage suivant du P. de Rochemonteix nous en donne une idée :

"Les PP. Fontaney, Bouvet et Visdelon firent partie de la célèbre mission scientifique envoyée en Chine par Louis XIV. Bouvet avait fait de brillantes études littéraires au collège de la Flèche. Entré dans la Compagnie en 1674, il s'appliqua spécialement aux sciences physiques et mathématiques, dans le but de se rendre un jour plus utile à la cause de l'Église dans le grand empire chinois. Il devint en effet le commensal de Kang-Hi, et son professeur de mathématiques ; il le suivait dans ses promenades, dans ses voyages ; il l'assistait dans ses maladies. L'empereur l'autorisa à construire dans son propre palais une église, où les jésuites érigèrent une congrégation et se livrèrent à toutes les œuvres de bienfaisance et de piété.

"Cependant les missionnaires étaient peu nombreux, et la mort se préparait à faire parmi eux des vides irréparables. Kang-Hi ordonna au P. Bouvet de se rendre en France et d'amener en Chine de nouveaux jésuites ; il le chargea en même temps d'offrir en présent à Louis XIV quarante-neuf volumes chinois, lesquels furent l'origine de la collection chinoise de la bibliothèque Nationale. L'arrivée du P. Bouvet à Paris fut un événement. Versailles et Paris ne parlaient plus que de la Chine ; partout où devait se rendre le missionnaire, il était précédé par une foule de curieux qui ne tardaient pas à l'accabler de questions graves ou frivoles....

"De retour en Chine, le P. Bouvet fut nommé géographe impérial. Avec quelques-uns de ses confrères, il dressa aussitôt une description géographique de toutes les provinces de l'empire chinois ; pour complaire à l'empereur, il apprit aussi le tartare, que ce prince préférait au chinois, et bientôt il put s'entretenir avec lui dans cette langue ; il devint alors non seulement son professeur, mais encore le confident de ses entreprises, le conseiller de son règne. Cet apôtre, après avoir partagé, pendant près de cinquante ans, tous les labeurs des missionnaires, mourut à Pékin le 28 juin 1732." (*Le Collège Henri IV de la Flèche*, t. IV, p. 281.)

[1] Le premier numéro du *Journal des Savants* parut le 5 janvier 1665.

[2] L'Académie des Sciences fut fondée en 1666.

[3] Journal de Céloron de Blainville.

[4] Ne pas confondre avec François le Verrier, lieutenant de roi à Québec, qui mourut en 1732 : "Nous venons de perdre aujourd'hui, 6 novembre, M. le Verrier, lieutenant de roi de Québec, âgé d'environ 80 ans. Il vint capitaine dans les troupes de ce pays il y a 46 ans, et il avait déjà fait plusieurs campagnes. Il laisse un fils qui est enseigne en pied dans les troupes et qui est un bon sujet." (Lettre de MM. de Beauharnois et Hocquart au ministre de la marine, 6 nov. 1732.)

Voici son acte de sépulture : "Le septième novembre mil sept cent trente-deux a été inhumé dans l'église de cette paroisse le corps de Messire François le Verrier,

fait fleurir à Québec la science du droit. Procureur général au Conseil, il remplit ses fonctions avec une exactitude que le gouverneur et l'intendant ne cessent de louer dans leurs dépêches à la cour.[1]

C'est un homme habile, très appliqué, capable d'éclaircir et de résoudre les questions les plus difficiles. M. Hocquart, faisant allusion, dans une de ses lettres, à une affaire épineuse — celle du frère Turcq[2] — qui venait d'être terminée, rend à M. le Verrier le témoignage "qu'il n'y avait que lui au Canada qui eût pu la débrouiller."[3]

On lui propose de donner à Québec des conférences de droit, et il entreprend ce travail avec un grand zèle : "Je n'ai d'autre ambition, écrit-il, que de consacrer sans réserve tous les moments de ma vie à l'utilité publique[4]". Afin de se rendre de plus en plus utile, il emploie une bonne partie des gratifications qu'il reçoit de la cou··à acheter des

---

lieutenant de roi de Québec, décédé le jour précédent dans la communion de notre mère la sainte Eglise, après avoir reçu les sacrements de pénitence et extrême-onction, n'ayant pu recevoir le saint viatique, la d. inhumation faite par le chapitre, présence de M. Hocquart, intend de ce pays et MM. Dérigo et Dechajons, major (signé) Plante." (Archives paroissiales de N.-D. de Québec.)

Notons cette "inhumation faite par le chapitre". On dirait qu'à la suite des difficultés qui avaient éclaté entre l'archidiacre M. de Lotbinière et les chanoines de Québec, lors des funérailles de Mgr de Saint-Vallier, quatre ans auparavant, le chapitre tenait à affirmer son droit de présider aux sépultures des personnages importants de la paroisse.

[1] Le Conseil d'État, par une résolution en date du 25 mars 1730, chargea M. le Verrier de faire "le dépouillement des actes défectueux des notaires de la Prévosté de Québec". (Lettre de MM. de Beauharnois et Hocquart au ministre, 17 oct. 1731.) Ce travail, "d'un examen et d'une étendue immense", fut terminé en peu de temps et à la grande satisfaction de tout le monde.

On le chargea aussi de la confection du papier terrier de la Nouvelle-France. M. Hocquart, écrivant au ministre, le 4 oct. 1740, disait : "M. Verrier m'a remis son septième et dernier volume du papier terrier, à la fin duquel est l'acte de clôture et ensuite trois tables générales alphabétiques tant des seigneuries que des terres en censive contenues dans les sept volumes. Ce terrier peut être regardé comme complet par rapport aux anciennes concessions ; les nouvelles feront un supplément. J'adresse ce septième volume à M. de Ricouart."

[2] Le F. Chrétien Turcq était supérieur de l'hôpital général de Montréal, ayant succédé, vers 1719, à M. Charon qui avait fondé cet hôpital en 1694. "Après avoir fait en France des emprunts considérables, au nom et à l'insu de sa communauté, il passa furtivement à Saint-Domingue, sous prétexte d'y faire des établissements de pêche avec les fonds qu'il s'était procurés, et s'enfuit même dans la partie espagnole de cette île, pour prévenir les poursuites du gouverneur français qui avait reçu ordre de le saisir.... L'hôpital se trouvant chargé des dettes du F. Chrétien, sans pouvoir y satisfaire, les créanciers se saisirent des rentes que les hospitaliers avaient à Paris ; et, ce qui acheva de ruiner l'établissement, le roi, en 1731, supprima la pension de 3,000 livres accordée jusqu'alors pour les maîtres d'école, qui n'avaient en effet rendu aucun service à la colonie." (*Vie de Mme d'Youville*, par M. Faillon.) L'hôpital général fondé par M. Charon passa définitivement sous la conduite de la communauté des sœurs de la Charité fondée par Mme d'Youville, le 3 juin 1753, date des lettres patentes confirmant cette communauté.

[3] Lettre de M. Hocquart au ministre de la marine, 7 oct. 1735.

[4] Lettre de M. le Verrier au ministre, 9 oct. 1733.

livres : sa bibliothèque, qui renferme plus de quatre mille volumes — chiffre énorme pour l'époque[1] — est à la disposition de ses élèves.

Ses conférences, commencées en 1733, n'ont d'abord lieu qu'une fois par semaine ; mais il se voit bientôt obligé de les donner deux fois, le mardi et le samedi. Ses lettres au ministre de la marine nous font connaître quelques-uns de ses élèves : ce sont "les sieurs Varin et Foucault, nouvellement reçus conseillers" (lettre du 9 oct. 1733) ; "le sieur de la Fontaine et le sieur Gaillard... avec le fils du sieur Guillemin, ancien conseiller, jeune homme qui donne beaucoup d'espérance" (19 sept. 1736) ; "les sieurs Berthier, chirurgien du roi, Pouchot, Dufautoir, Moreau, employés au bureau du Domaine, Martel, écrivain au magasin du Roy, le fils du sieur Cugnet, premier conseiller, et le fils du sieur Lanouiller de Boisclerc, grand voyer" (14 oct. 1739) ; "le sieur de Rouville, gendre du sieur André, lieutenant général de la Prévosté, et même, ajoute M. le Verrier, le sieur Gauthier, médecin du Roy : ce dernier excite l'émulation des autres par l'assiduité qu'il donne à mes leçons, autant que les devoirs de sa profession lui en laissent le loisir" (22 oct. 1740).

Hâtons-nous d'ajouter que l'ambition d'obtenir quelque place au Conseil était pour beaucoup dans le zèle de la plupart de ces jeunes gens ou de ces citoyens à suivre les cours de droit de M. le Verrier.[2]

---

[1] Plusieurs curés canadiens, sous la domination française, avaient de belles bibliothèques. Celle de M. Philippe Boucher, curé de Saint-Joseph de Lévis (1690-1721), comptait au delà de cinq cents volumes. (*Le curé Philippe Boucher*, par M. J.-E. Roy, dans la *Revue canadienne*, 1891). Philippe Boucher était le digne fils de Pierre Boucher, gouverneur de Trois-Rivières, auteur de l'*Histoire véritable et naturelle des Mœurs et Productions de la Nouvelle-France, vulgairement dite Canada* ; Paris, chez Florentin Lambert, rue Saint-Jacques, à l'image Saint-Paul, in-12, 1670.

[2] Les conférences de droit de M. le Verrier n'étaient pas seulement utiles, elles étaient nécessaires. Avant lui, il y avait souvent des places vacantes au Conseil, faute de personnes qualifiées pour les remplir. "Il y a actuellement deux places de conseillers vaquantes par la mort du sieur Macart arrivée le 8 déc. 1732, et par celle du sieur Haseur arrivée le 13 mai dernier. Nous n'avons point pour le présent aucun sujet capable de les remplacer." (Lettre de MM. de Beauharnois et Hocquart au ministre, 3 oct. 1733.)

M. le Verrier continua probablement ses leçons de droit jusqu'à sa mort. Il les donnait certainement encore en 1753 : il écrivait à cette date au ministre : "J'ai remis à MM. Duquesne et Bigot une liste apostillée des six sujets venant actuellement à mes conférences. Il vient de s'en présenter un septième ; c'est le sieur Imbert, commis des trésoriers généraux des colonies, en ce pays. Il paraît avoir d'heureuses dispositions, ayant fait de bonnes études, et acquis déjà une teinture des affaires, à l'occasion de cet emploi où il a succédé au feu sieur Taschereau, qui, de son vivant, en était beaucoup soulagé. Le sieur Imbert, qui a de quoi se soutenir honorablement, semble aussi, par son âge et son activité, en état de concilier aisément, avec le service de son emploi, celui de conseiller, quand il vous plaira, monseigneur, l'en gratifier par la suite, sur le rapport de MM. Duquesne et Bigot." (Lettre de M. le Verrier au ministre, 24 oct. 1753.)

M. le Verrier mourut à Québec en 1758. Voici son acte de sépulture : "Le quatorze septembre mil sept cent cinquante-huit, par nous curé de Québec soussigné a été inhumé dans l'église de cette paroisse Mre le Verrier, procureur général du

Le docteur Sarrazin et le chirurgien Berthier étaient morts lorsque le P. de Bonnécamps arriva au Canada.[1] Mais la science médicale y était encore noblement représentée par les docteurs Gauthier et Lacroix et M. Alavoine, "chirurgien des Trois-Rivières".[2] Gauthier jouissait d'une réputation européenne, soit comme médecin, soit comme botaniste.[3] Il était membre correspondant de l'Académie des Sciences.[4] Les communications qu'il adressait de temps en temps au *Journal des Savants* ou aux *Mémoires de Trévoux* faisaient le plus grand honneur à la jeune colonie qui avait l'avantage de posséder un savant aussi distingué. Son étude sur le sucre d'érable fut beaucoup appréciée.

N'oublions pas l'abbé Gosselin, l'un des trois collaborateurs que Mgr Dosquet avait amenés avec lui au Canada.[5] Ce n'était pas seulement un prêtre zélé, dévoué tout entier à son ministère, disposé même à sacrifier sa vie pour ses ouailles, comme il en fit preuve dans l'épidémie de 1740, c'était aussi un botaniste remarquable. A la demande de M. de la Galissonnière, il fit, en compagnie de M. Cugnet, premier conseiller au Conseil Supérieur, une excursion scientifique au Saguenay, d'où il rapporta de précieux trésors pour la science botanique.

Roy au Conseil Supérieur de Québec, âgé d'environ soixante-dix ans. Etaient présents MM. Foucault, Parthuy et autres conseillers au dit Conseil Supérieur et grand nombre de personnes de toute condition. (Signé) J. F. Récher, curé." (Archives paroissiales de N.-D. de Québec.)

[1] Sarrazin mourut à Québec en 1734, et Berthier en 1740.

[2] *Rapport sur les Archives du Canada.*

[3] Le nom de Gauthier a été donné par Linné à un genre important d'arbrisseaux du continent de l'Amérique : *Gaulteria procumbens*, petit thé, thé de montagnes, thé de mérisier.

[4] Le membre de l'Académie avec lequel il correspondait était M. du Hamel. En parcourant les comptes rendus de l'Académie des Sciences de 1744 à 1750, on y trouve plusieurs études de M. du Hamel, intitulées *Observations botanico-météorologiques faites à Québec par M. Gauthier.* La première commence ainsi :

"J'avais prié M. Gauthier, médecin du Roy à Québec, de faire en ce pays un journal d'Observations botanico-météorologiques. M. Gauthier a satisfait à mon désir au delà de mon espérance. Il m'a adressé par un vaisseau du Roy un journal fait avec beaucoup d'intelligence et de détail, mais trop long pour être présenté en entier à l'Académie.... Le journal exact de M. Gauthier commence en novembre 1742 et finit au mois de septembre 1743...."

L'année suivante (1745), M. du Hamel écrivait :

"M. Gauthier, médecin du Roy en Canada, conseiller au Conseil Supérieur de Québec, et correspondant de l'Académie, pour satisfaire au devoir d'un bon correspondant, a envoyé au Jardin du Roy plusieurs plantes avec différents morceaux d'Histoire naturelle, et il m'a adressé un journal botanico-météorologique...." (*Histoire de l'Académie royale des Sciences*, 1744, p. 135; 1745, p. 194.)

[5] Les deux autres étaient M. de Latour, l'auteur des *Mémoires sur la vie de M. de Laval*, et M. Boulanger, "bon théologien et fort sage", dit un document de l'époque. L'abbé Gosselin était natif d'Amiens, et fut ordonné prêtre dans la chapelle des Ursulines de Québec en septembre 1734. Il mourut en 1759.

[6] *Rapport sur les Archives du Canada.*

A aucune époque, notre jeune pays n'a manqué de gloire et de grandeur. Mais il nous semble qu'entre toutes les pages de notre histoire, l'une des plus brillantes est celle qui nous montre M. de la Galissonnière présidant aux destinées de notre patrie. On aime à se représenter ce savant si remarquable entouré des hommes éminents que nous venons de nommer, les encourageant dans leurs travaux, les félicitant de leurs découvertes et de leurs succès, recevant à Québec la visite de l'illustre suédois Kalm, et, par la distinction de ses manières aussi bien que par l'étendue et la variété de ses connaissances, lui donnant une haute idée du nom français.[1] On aime surtout à se le représenter visitant de temps à autre le collège des Jésuites, et y encourageant les professeurs et les élèves. Peut-être qu'entre tous les pères celui avec lequel il aimait de préférence à s'entretenir, lorsqu'il se trouvait à Québec,[2] était l'humble et modeste savant qui fait l'objet de cette étude, le mathématicien, le professeur d'hydrographie de l'époque, le P. de Bonnécamps.

---

[1] " Le marquis de la Galissonnière est un homme de petite stature, à la taille un peu déformée, et d'un extérieur agréable ; son savoir est vraiment étonnant et s'étend à toutes les branches de la science, surtout à l'histoire naturelle, dans laquelle il est si bien versé, que, quand il commença à discourir sur cette matière, je crus entendre un autre Linné.

" M'entretenant avec lui de l'utilité de l'histoire naturelle, de la meilleure méthode à suivre pour l'apprendre et l'employer ensuite à améliorer l'état d'un pays, je fus étonné de le voir tirer ses raisons de la politique, aussi bien que de la philosophie, des mathématiques et d'autres sciences. Je confesse que mes conversations avec ce gentilhomme m'ont été très instructives et que j'en ai toujours tiré beaucoup de notions utiles....

" Un plus grand protecteur de la science n'a jamais existé et n'existera peut-être jamais en Canada....Lui arrive-t-il de voir des gens qui ont séjourné dans quelqu'un des établissements les plus éloignés du pays, ou les ont parcourus, il ne manque jamais de les questionner sur les arbres, les plantes, le sol, les pierres, les minéraux de ces localités. Il s'informe également de l'usage que les habitants font de ces choses, de leurs méthodes de culture, des lacs, rivières ou passages de ces pays, et de nombre d'autres détails. Ceux qui paraissent avoir des notions plus claires que les autres, il ne les laisse qu'après en avoir obtenu une description circonstanciée de ce qu'ils ont vu. Il prend note de toutes ces informations, en rédige lui-même des rapports, et grâce à cette grande application si peu commune chez les personnes de son rang, il s'est bientôt acquis une connaissance parfaite des parties les plus éloignées de l'Amérique.

" Les prêtres et les commandants des forts qui se rencontrent chez lui, en visite, à leur retour de contrées quelquefois très distantes les unes des autres, sont surpris des questions qu'il leur pose, et émerveillés de le voir si bien renseigné ; il n'est pas rare qu'il leur dise que près de telle montagne ou tel rivage où ils sont allés souvent faire la chasse, il y a telle plante particulière, des arbres de telle espèce, que le sol est de telle ou telle qualité, qu'on y trouve un certain minéral : or toutes ces informations dont l'exactitude étonne les voyageurs, il les a obtenues d'avance...." (*Voyage de Kalm en Amérique*, traduction de L. W. Marchand, dans les *Mémoires de la Société historique de Montréal*, 1880.)

[2] D'après Kalm, M. de la Galissonnière préférait Montréal à Québec, et y passait généralement l'hiver. (*Ibid.*)

Joseph-Pierre de Bonnécamps naquit à Vannes[1], en Bretagne[2], le 5 septembre 1707. Il entra dans la Compagnie de Jésus, à Paris, le 3 novembre 1727, âgé par conséquent d'un peu plus de vingt ans. Il appartenait à la province de France, appelée aussi province de Paris.

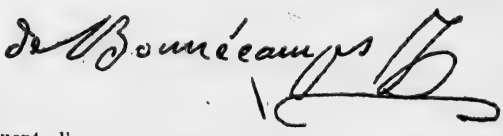

On sait par quel long noviciat doit passer un jésuite avant d'être admis définitivement dans la Compagnie. Ce ne sont pas seulement de laborieux exercices spirituels qu'on lui demande, mais un grand travail de formation littéraire ; et ce n'est qu'après plusieurs années d'études, d'enseignement, d'épreuves de toutes sortes, que le novice, mort à lui-même, et tout entier à sa vocation, est admis à prononcer ses vœux définitifs.

Ce qui est spécialement remarquable, c'est l'attention avec laquelle on observe, chez les jésuites, quelles sont les aptitudes particulières du jeune novice, afin de les cultiver de plus en plus, de les utiliser, et de donner à la carrière de ce novice sa vraie direction.

Le jeune de Bonnécamps enseigna d'abord la grammaire, puis les humanités, puis enfin la rhétorique dans quelque collège de la province de France. Mais on s'aperçut bientôt que ses goûts et ses talents le portaient plutôt vers les mathématiques ; et comme on avait besoin d'un professeur pour enseigner cette science au collège de Québec, on se décida à l'y envoyer.

La mission du Canada dépendait de la province de France.[3] Outre la résidence de Québec, il y en avait une autre à Montréal. Puis il y avait la mission huronne à Détroit et dans les environs, la mission des Iroquois[4], celle des Abénakis[5], celle des Montagnais, celle des Outaouais[6],

---

[1] Mgr de Pontbriand, sixième évêque de Québec (1741-1760), était, lui aussi, de Vannes, et presque du même âge que le P. de Bonnécamps. Ils arrivèrent ensemble au Canada. C'étaient probablement des compagnons d'enfance et d'école : ce qui explique le ton familier et badin avec lequel le bon père parle de l'évêque dans une lettre au P. Potier, dont nous avons pris connaissance aux archives du collège Sainte-Marie de Montréal.

[2] La Bretagne nous a fourni trois évêques : Mgr de Mornay, Mgr de Pontbriand et Mgr Briand. Les deux premiers étaient de Vannes ; Mgr Briand, du diocèse de Saint-Brieuc.

[3] Les autres provinces, cependant, l'Aquitaine, la Champagne, la province de Lyon, la province gallo-belge, fournissaient aussi des religieux à la mission du Canada.

[4] A Sault-Saint-Louis.

[5] Saint-Ignace, Saint-François-Xavier, rivière Saint-Jean.

[6] Arbre-Croche, Harbour Springs et Michillimakinac ; les Miamis, rivière Saint-Joseph.

la mission de la Nouvelle-Orléans et celle des Illinois. Plus de cinquante religieux étaient dispersés dans ces différentes résidences et missions.[1]

Il y en avait une vingtaine au collège de Québec, dont douze étaient prêtres, et les autres, frères ou coadjuteurs temporels. Ces jésuites étaient employés soit à l'enseignement, soit au ministère des âmes ; mais ils ne pouvaient suffire à la tâche, comme nous le montre une lettre de MM. de Beauharnois et Hocquart, que nous aimons à citer, parce qu'elle rend un beau témoignage à l'œuvre des jésuites et jette quelque lumière sur leur cours d'études à Québec :

" Monseigneur, le P. de Lauzon, supérieur des missions des PP. jésuites, nous a demandé notre agrément pour passer en France, tant pour solliciter l'envoi de quelques missionnaires, dont ils ont absolument besoin, que pour les intérêts temporels de leur maison et collège de Québec : il s'embarque sur le vaisseau du roi. Ce religieux est également doux et sage, et nous n'avons que lieu de nous louer beaucoup de sa conduite par rapport à la religion et au bien du service du roi auquel il est très attaché.

" Lorsque nous vous avons demandé l'année dernière de procurer un troisième régent au collège de Québec, ça été sur les représentations qui nous en furent faites par les PP. jésuites, qui ont entendu que Sa Majesté en voudrait bien faire la dépense : ils nous ont fait de nouvelles représentations à ce sujet.

" Des trois régents qui sont au collège, il y en a un qui professe alternativement la philosophie et la théologie, en sorte que les jeunes gens, au sortir de leurs humanités, trouvant l'école de théologie ouverte, sont obligés d'attendre pendant deux ans le nouveau cours de philosophie, ce qui les dégoûte à un point qu'ils quittent absolument leurs études, et prennent parti ailleurs.

" Les deux régents de basses classes ne peuvent suffire à multiplier les leçons suivant la faiblesse ou la force de leurs écoliers, qui devraient être séparés en trois ou quatre classes, au lieu qu'ils le sont aujourd'hui en deux classes seulement.

" Nous nous sommes engagés, monseigneur, à vous rendre compte de ces nouvelles représentations, et à vous prier d'obtenir de Sa Majesté le fond de 400 francs pour l'entretien d'un régent de philosophie, à condition que de leur côté les jésuites auront un troisième régent de basses classes, qu'ils entretiendront à leurs dépens, ce qu'ils nous ont promis de faire.

" Ils méritent, monseigneur, par les soins assidus qu'ils donnent à l'éducation de la jeunesse, que Sa Majesté leur accorde cette grâce. Nous croyons devoir vous informer que ces pères, se portant toujours au bien et à l'avantage de cette colonie, entretiennent au collège un frère jésuite [2]

[1] *Catalogus Personarum et Officiorum Provinciæ Franciæ Societatis Jesu, exeunte anno 1749*, p. 27, *Missiones Americæ Septentrionalis in Novâ Francia*.

[2] Ce fut longtemps le F. Pierre le Tellier.

qui enseigne à lire, à écrire et l'arithmétique, aux enfants des habitants de Québec, dont les pères ne sont pas dans le goût de leur faire apprendre la langue latine. Cette école est nombreuse ; ils la tiennent gratuitement, sans qu'il y ait aucune fondation pour cela....." [1]

* * *

Le P. de Bonnécamps arriva à Québec dans l'été de 1741, et se mit de suite à enseigner les sciences mathématiques et hydrographiques pour lesquelles il avait été envoyé au Canada.

C'est le P. de Saint-Pé qui était alors supérieur général de la mission du Canada et recteur du collège.[2] Il fut remplacé vers 1747 par le P. Marcol.

---

[1] Lettre de MM. de Beauharnois et Hocquart au ministre de la marine, 6 oct. 1733. Archives de l'archev. de Québec, Doc. de Paris, Eglise du Canada.

L'année suivante, 10 oct. 1734, le gouverneur et l'intendant rendaient aussi un beau témoignage aux prêtres du Séminaire de Québec : "Ils sont fort unis entre eux, et, nous pouvons le dire, fort désintéressés. C'est ce qui les a soutenus jusqu'à présent, et mis en état d'acquitter une partie des anciennes dettes et payer les arrérages de rentes de celles qui subsistent. Nous ne pouvons, monseigneur, que vous dire beaucoup de bien de cette communauté, qui a été de tout temps fort utile à cette colonie, par l'éducation gratuite qu'elle a donnée pendant longtemps aux jeunes gens, et qu'elle serait encore très disposée à donner comme autrefois, si elle se trouvait libérée des dettes considérables qu'elle a été dans la nécessité de contracter à cause des pertes qu'elle a essuyées...." (*Ibid.*)

On fait allusion ici, sans doute, aux incendies de 1701 et 1705, qui obligèrent le Séminaire à réduire le nombre des élèves auxquels il donnait la pension en tout ou en partie. D'après la Potherie, il y avait quatre vingt-six pensionnaires au petit séminaire en 1700 : tous allaient en classe au collège des Jésuites. (*Histoire de l'Amérique septentrionale*, t. I, p. 238.) L'instruction se donnait chez les jésuites ; l'éducation seule au petit séminaire : et il en fut ainsi jusqu'à la conquête.

Voici, d'après une vieille chronique, quel était le cours d'études : "Les annales prouvent qu'il y avait une première et une seconde année de philosophie, une rhétorique et une seconde, une troisième et une quatrième, non pas ensemble, mais alternativement, de deux ans en deux ans. Il y avait aussi une classe de *rudiments* et une *petite école* pour ceux qui ne savaient pas lire. La durée des études variait selon la science et l'aptitude des élèves ; elle était généralement bornée entre cinq et sept ans....En 1696, il y avait cinq philosophes prêts à prendre la soutane." (*L'Abeille*, t. II, n° 13.)

A la date de la lettre citée plus haut (1734), le supérieur du Séminaire était M. Vallier, dont Mgr Dosquet écrit quelque part : "Il a un esprit supérieur, des talents extraordinaires pour les sciences, et surtout celui de se faire aimer de tout le monde. Il a fait sa philosophie à douze ans, enseigné dans son enfance....Il a fait ici les conférences de théologie avec un succès universel." (Archives de l'archevêché de Québec, Doc. de Paris, Eglise du Canada.)

En 1749, lorsque Kalm visita le Séminaire, c'est M. Lalane qui en était le supérieur.

[2] Voir dans l'*Union libérale* du 8 mai 1889 une notice biographique du P. de Saint-Pé. Ce jésuite fit la profession solennelle des quatre vœux dans l'église de Saint-Ignace à Michillimakinac le 2 février 1721, et mourut à Québec le 8 juillet 1770.

[3] Le 30 mars 1759, il signa, avec le P. procureur Glapion, la commission nommant le

Dans la visite qu'il fit à Québec en 1749, l'illustre et savant suédois Kalm fut invité à dîner chez les jésuites. Il nous donne une très belle et très intéressante description du collège, tel qu'il était à l'époque où y demeura le P. de Bonnécamps :

"Aujourd'hui (10 août), dit-il, j'ai dîné chez les jésuites[1]. Je leur avais fait une visite, il y a quelques jours, et dès le lendemain leur supérieur et un autre père jésuite vinrent m'inviter à dîner avec eux pour aujourd'hui.

" J'ai assisté au service divin dans leur église, qui fait partie de leur maison[2]. Elle est très belle à l'intérieur, mais dépourvue de sièges, et il

---

sieur Mathieu Hianveu, assistant-notaire de N.-D. des Anges, Saint-Gabriel, Sillery et Belair. Cet acte est conservé dans les archives des PP. jésuites, et ce fut probablement le dernier qu'ils firent en qualité de seigneurs sous la domination française. Peu après le P. de Saint-Pé se retira à Montréal pour ne point voir ses communications avec les missions, interrompues par le siège de Québec."

[1] Voici quel était le personnel du collège en 1749 :

R. P. Gabriel Marcol, recteur du collège et supérieur général des missions : de la province de Champagne.

P. Claude-Joseph-Marie Canot, ministre, professeur de théologie, préfet de la congrégation des scholastiques, confesseur à l'église : de la province de Lyon.

P. Antoine Gourdan : de la province de Lyon.

P. Marin-Louis le Franc.

P. Michel Guignas, préfet de l'église, des études, de la congrégation des citoyens et des élèves des classes supérieures, confesseur à l'église : de la province d'Aquitaine.

P. Nicolas de Gonnor, procureur, confesseur à l'église : de la province d'Aquitaine.

P. Pierre de la Chasse, préfet spirituel.

P. Joseph-Pierre de Bonnécamps, professeur d'hydrographie.

P. Siméon le Bançais, novice de première année. (Le P. le Bançais était un prêtre des Missions étrangères qui était venu se consacrer à l'Eglise du Canada. Après un séjour de quelques années au Séminaire de Québec, il se décida à entrer dans la Compagnie de Jésus, où il fut admis comme novice dans l'été de 1749.) (Archives du Séminaire de Québec.)

M. Jean-Baptiste de Neuville.

M. René Macé.

M. Pierre-Régis Billiard.—Ces trois derniers étaient des scholastiques, livrés à l'enseignement, qui n'étaient pas encore prêtres.

COADJUTEURS TEMPORELS OU FRÈRES :

Alexandre Macquet, tailleur.
Antoine Lourse, sacristain et tailleur.
Charles Boispineau, pharmacien.
George Denet, cordonnier.
Jacques Ferchaud, cuisinier.
Jean-Baptiste Delvacq, acheteur.
Nicolas le Clerc, assistant-procureur.
Pierre le Tellier, *docet legere et scribere.*

(Catalogus Provinciæ Franciæ Societatis Jesu, exeunte anno 1749, p. 27.)

[2] Il y avait peut-être un chemin couvert qui reliait l'église à la maison ; mais l'église était une construction à part, comme on le voit par la magnifique gravure qui fut prise sur les lieux par un officier anglais, Richard Short, lors du siège de Québec. Cette église, dont M. de Tracy posa la première pierre en 1666, et pour

faut suivre l'office à genoux. Au-dessus de l'église il y a un petit clocher à cadran.

" La maison qu'habitent les jésuites est magnifique, et a une apparence superbe tant du dehors qu'à l'intérieur : on dirait un vrai palais. C'est un édifice en pierre, à trois étages, outre le grenier, à toit carré très élevé et couvert en ardoise. Il ressemble au nouveau palais de Stockolm, et renferme entre ses murs une cour spacieuse. Ses dimensions sont telles que trois cents familles pourraient y loger à l'aise, et cependant, dans le moment, il n'abrite pas plus de vingt jésuites.[1]

" Mais quelquefois leur maison en contient un bien plus grand nombre, surtout au retour de ceux qui ont été envoyés comme missionnaires dans le pays. A chaque étage il y a un long corridor, sur lequel donnent des chambres, des salles ou d'autres pièces pour les pères, ainsi que la bibliothèque, l'apothicairerie, etc. Tout y est bien ordonné, et les jésuites sont des mieux partagés ici.

" Le collège forme une maison à part; de grands vergers et des jardins potagers, coupés de belles allées, l'entourent de tous côtés. Outre les arbres de culture, il y a là de nombreux vétérans que la hache du bûcheron a respectés, seuls restes des forêts primitives qui ont vu les commencements de la ville. On y a planté aussi beaucoup d'arbres fruitiers, et le jardin est rempli de toutes sortes d'herbes et de légumes, pour l'usage de la cuisine.

" Les jésuites dînent ensemble dans une grande salle. Adossée à l'un des murs, il y a une tribune, d'où l'un des pères fait la lecture dans quelque ouvrage religieux; mais ce jour-là, la lecture fut omise; tout le temps du repas fut employé à la conversation, et à faire honneur au dîner...."

Kalm fait ensuite un juste éloge de ses hôtes :

" Les jésuites, dit-il, sont ordinairement très instruits et adonnés à l'étude, en même temps que très polis et agréables en compagnie. Il y a quelque chose qui plaît dans tout leur maintien, et il n'est pas surprenant qu'ils captivent l'esprit du peuple. Ils parlent rarement de questions religieuses, ou bien, quand il leur arrive d'en parler, ils ont soin d'éviter les disputes.

---

laquelle il fit un don de 480 livres, fut démolie en 1807 : elle était très belle. Quel dommage que l'on ait fait disparaître cet édifice sacré, qui était un ornement pour notre ville, et que l'on aurait tant de plaisir à montrer aux étrangers ! *Sunt lacrymæ rerum*....

Outre cette église, les jésuites avaient aussi une chapelle, dont on avait commencé à poser les fondations en 1650. Quelques années plus tard, elle fut jugée insuffisante, et l'on se décida à bâtir une église : mais on y fit les offices jusqu'à ce que celle-ci fût complètement terminée. Il y avait aussi, à part cela, la Congrégation. (*Journal des Jésuites*, pp. 142, 265, 338.)

[1] Ceci était absolument exact, le vingt et unième jésuite, savoir le P. de Bonnécamps, se trouvant absent, lors de la visite de Kalm, pour accompagner l'expédition de Céloron.

" Ils sont toujours prêts à rendre service, et quand ils voient que leur assistance est requise, ils préviennent toute demande d'aide en se mettant tout de suite à l'œuvre, pour faire ce que l'on attend d'eux. Leur conversation est très intéressante et instructive, et l'on ne peut s'ennuyer dans leur société. J'ai causé avec beaucoup de jésuites en Canada, je n'en ai pas trouvé un qui ne possédât ces qualités à un degré éminent....

" On les considère comme des sujets choisis entre beaucoup d'autres à cause de leurs talents supérieurs et de leurs qualités. On les regarde aussi comme gens très habiles, réussissant toujours dans leurs entreprises, et surpassant tous les autres en finesse et pénétration d'esprit. Aussi ai-je remarqué souvent qu'ils ont des ennemis au Canada.

" Ils ne reçoivent dans leur Société que des sujets qui promettent. On ne trouve pas d'imbéciles parmi eux....."

Voici ce que Kalm écrit des habitants de Québec à cette époque :

" Les marchands s'habillent fort élégamment et poussent la somptuosité dans les repas jusqu'à la folie. Les femmes sont tous les jours en grande toilette et parées autant que pour une réception à la cour..... Elles ornent et poudrent leurs cheveux chaque jour, et se papillotent chaque nuit.....Les gentilshommes portent généralement leurs propres cheveux, mais il y en a qui font usage de perruques. Les gens de condition mettent du linge garni de dentelles ; tous les officiers de la couronne ont l'épée. Les gentilshommes, même ceux d'un rang élevé, le gouverneur général excepté, lorsqu'ils vont en ville par un jour qui menace d'être pluvieux, portent leur manteau sur le bras gauche. Les amis de l'un et de l'autre sexe qui ne se sont pas vus depuis quelque temps, se saluent en s'embrassant mutuellement lorsqu'ils viennent à se rencontrer." [1]

Il ne nous a pas paru hors de propos de faire connaître l'institution où le P. de Bonnécamps passa près de vingt années de sa vie, les confrères dont il partagea la douce et tranquille existence, la population avec laquelle il fut si longtemps en rapports pour ainsi dire journaliers, ayant sans doute parmi ses élèves plusieurs de ces fils de famille dont les parents menaient une vie passablement frivole et étalaient un luxe souvent peu en rapport avec leur véritable état de fortune.

* * *

Nul doute qu'en envoyant le P. de Bonnécamps au Canada, ses supérieurs lui recommandèrent de bien profiter de son séjour dans ce pays nouveau, si étendu et encore si peu connu, pour faire beaucoup d'observations scientifiques, et de leur en adresser de fidèles comptes rendus. On avait une revue d'une grande valeur, qui se publiait sous les auspices de la Compagnie : elle s'appelait *Mémoires de Trévoux*, du nom de la petite

[1] Voyage de Kalm en Amérique.

ville,[1] capitale de la principauté de la Dombes, où elle était imprimée. Il fallait alimenter cette revue, de manière qu'elle pût faire bonne contenance à côté du *Journal des Savants:* aussi les professeurs éminents des différents collèges de la Compagnie de Jésus ne manquaient pas de lui envoyer de temps en temps des études et des travaux.

Il est probable que le P. de Bonnécamps adressa plusieurs communications scientifiques soit directement à ses supérieurs de Paris, soit à ses confrères de Trévoux. Malheureusement une seule de ces études est parvenue jusqu'à nous: c'est une "observation météorologique faite à Québec, en Canada, le 12 juin 1746". Elle fut publiée dans les *Mémoires* du mois de mars 1747. En voici le texte:

"Vers les neuf heures du soir parut dans le ciel un arc lumineux, large dans son milieu de 7 ou 8 d. et terminé en pointe à ses extrémités. Il représentait un croissant assez bien formé, et sa courbure suivait à peu près la direction des parallèles. Il pouvait embrasser un peu plus du tiers de la sphère. Son milieu ne répondait pas au méridien, et paraissait en être éloigné d'environ 30 d. vers le couchant. Environ les 10 h. la corne orientale s'éclipsa tout à fait, et l'autre s'affaiblit extraordinairement; mais sur les 11 h. le croissant se forma de nouveau et parut plus brillant qu'auparavant. Son milieu avait changé de situation et répondait au zénith. Ses bords étaient bien détachés et exactement terminés. Le point septentrional de l'horizon paraissait comme un foyer de lumière, d'où sortaient des rayons assez forts pour répandre une espèce de jour sur objets. On ne voyait point de ces colonnes étincelantes, de ces jets de feu, ni de ces guirlandes enflammées, qu'on aperçoit dans les aurores boréales ordinaires. C'était une lumière tranquille, uniforme et semblable à celle d'un beau crépuscule. Elle éclairait toute la surface de l'arc, dont la concavité était d'un blanc assez vif, mais cette blancheur s'obscurcissait un peu vers la convexité.

"Cela dura près d'une heure sans aucun changement notable. Un peu après minuit, le nord devint sombre, les cornes du croissant s'émoussèrent, la vapeur changea de figure et se partagea en plusieurs petits sillons inégaux et presque parallèles au plan du méridien. Quelque temps après, on vit tous ces petits sillons courir dans le même ordre et avec rapidité d'orient en occident: ce qui dura bien un demi-quart d'heure, au bout duquel tout se dissipa."[2]

---

[1] Trévoux est aujourd'hui chef-lieu d'arrondissement, dans le département du Rhône, entre Villefranche et Lyon, sur la ligne de Paris à Lyon. Elle était la capitale de la Dombes, petite principauté indépendante que Louis XIV avait créée en faveur du duc de Maine, l'un de ses fils naturels.

[2] *Mémoires de Trévoux*, mars 1747, p. 572.

Les *Mémoires de Trévoux* commencèrent à paraître en 1701. Ils étaient imprimés à Trévoux, mais l'administration se tenait au collège Louis-le-Grand, à Paris. Ils paraissaient tous les mois, et comptent, paraît-il, huit cents volumes, format petit in-12.

Le P. de Sommervogel a publié, en 1864, une excellente *Table méthodique des*

Dans notre mémoire de l'année dernière sur l'abbé Picquet, fondateur de la Présentation, nous avons parlé de l'expédition de Céloron de Blainville à la Belle-Rivière en 1749.[1] M. de la Galissonnière voyant les Anglais commencer à franchir les Alléghanys et envahir peu à peu la vallée de l'Ohio, résolut d'arrêter leur marche et chargea Céloron d'aller reprendre possession du pays au nom de la France. Tout en remplissant cette mission, il devait voir s'il n'était pas possible de créer plusieurs établissements de commerce dans cette vallée.

Céloron organise aussitôt le détachement, dont il est nommé commandant en chef. M. de Contrecœur est le commandant en second. Outre ces deux capitaines, il y a "huit officiers subalternes[2], six cadets, vingt hommes de troupes, cent quatre-vingts Canadiens et environ trente sauvages tant Iroquois qu'Abénakis."

Lachine est le point de départ de l'expédition, et le départ est fixé au 15 juin.

Mais il faut un aumônier pour ce détachement de près de deux cent cinquante hommes. Il faut un guide habile, capable d'éclairer et de diriger la route, capable de dresser une carte des endroits parcourus. Cet homme est tout désigné d'avance: c'est le professeur d'hydrographie du collège de Québec.

M. de la Galissonnière propose au P. de Bonnécamps d'accompagner

---

Mémoires de Trévoux, en trois volumes. Le premier volume renferme, outre un *Essai historique sur les Mémoires de Trévoux*, la liste des *Dissertations, pièces originales ou rares, mémoires*, publiés dans la revue. Les deux autres volumes sont consacrés aux articles bibliographiques; car la bibliographie était de beaucoup la partie la plus importante des *Mémoires de Trévoux*.

Charlevoix fut longtemps attaché à la rédaction des *Mémoires*. Le P. Berthier en fut l'administrateur depuis 1746 jusqu'à la suppression de la Compagnie de Jésus en France en 1762: "Il restera, dit le P. Sommervogel, comme un des plus beaux types du journaliste".

Sainte-Beuve appelait les *Mémoires de Trévoux* "ce vrai monument de la littérature des jésuites en français".

"Rédigé pendant plus de soixante ans par des membres de la Compagnie de Jésus, dit le P. Sommervogel, ce journal survécut à la catastrophe de 1762, et vingt années encore, quoique sous des titres différents, il conserva une modeste place au milieu des journaux littéraires du dix-huitième siècle, pour s'éteindre enfin vers 1782....

"Le premier numéro avait paru au mois de mars 1701. Il était intitulé: *Mémoires pour l'histoire des sciences et des beaux-arts Recueillis par l'ordre de Son Altesse Sérénissime Monseigneur Prince Souverain de Dombes. Janvier, Février 1701. A Trévoux, De l'Imprimerie de S. A. S. Et se vendent à Paris chez Etienne Ganeau, libraire Rue Saint-Jacques, vis-à-vis la fontaine Saint-Séverin, aux Armes de Dombes. Avec Privilège et Approbation. M.DCCI.*" (Essai historique sur les *Mémoires de Trévoux*.)

[1] *Mémoires de la Société royale du Canada*, 1894, p. 10.

Le *Journal* de Céloron et la *Relation* du P. de Bonnécamps nous font connaître les noms de MM. de Villiers, de Courtemanche, de la Saussaye, de Niverville, de Joannès, le Borgne, Chabert de Joncaire et son frère. Il y avait aussi le fils de Céloron.

l'expédition. Il accepte volontiers, avec l'agrément de son supérieur, et part aussitôt avec sa chapelle et ses instruments astronomiques.

Au jour indiqué, "vers les trois heures après-midi, vingt-trois canots tant français que sauvages" quittèrent Lachine, chargés du personnel et des bagages du détachement. On ne fut de retour à Québec que le 18 novembre, "c'est-à-dire cinq mois et dix-huit jours après en être parti".

Au témoignage de M. de Céloron, le P. de Bonnécamps "donna une extrême attention à la route". Il tint un journal très exact du voyage, puis, au retour, prépara une *Relation* de l'expédition pour M. de la Galissonnière qui venait de passer en Europe. Malheureusement il ne put la lui faire parvenir que l'automne de l'année suivante :

"Il ne me fut pas possible l'année dernière, lui écrit-il, de vous rendre compte de mon voyage dans la Belle-Rivière : tous les vaisseaux étaient partis de Québec quand j'y arrivai. J'aurais pu, il est vrai, vous écrire par la Nouvelle-Angleterre ; mais j'avais à vous dire bien des choses que la prudence ne me permettait pas de faire passer par les mains des Anglais. Ainsi, malgré l'envie extrême que j'avais de répondre à la confiance que vous m'aviez témoignée, j'ai pris le parti de différer à le faire jusqu'au départ de nos vaisseaux."

La relation du voyage du P. de Bonnécamps était accompagnée d'une carte :

"Je vous supplie un petit moment d'audience, écrit-il à M. de la Galissonnière, en faveur de la carte que j'ai l'honneur de vous présenter. Elle est réduite à cause de sa grande étendue ; elle a vingt points fixes qui m'ont été donnés par les hauteurs observées, et que j'ai marqués par des doubles croix.[1]

"La longitude est partout estimée. Si j'avais eu une bonne montre, j'aurais pu en déterminer quelques points par des observations ; mais pouvais-je et devais-je compter sur une montre d'une bonté médiocre et dont j'ai cent fois éprouvé l'irrégularité avant et après mon retour ? Oserais-je dire que mon estime est juste ? En vérité, ce serait être bien téméraire, surtout ayant été obligé de naviguer dans des courants sujets à mille alternatives. Dans l'eau morte même, quelle règle d'estime pourrait-on avoir dont la justesse ne serait pas déconcertée par la variation et les inégalités du vent ou des rameurs ?

"Quant aux rhumbs de vent, je puis répondre que je les ai tous observés et marqués dans mon journal avec le plus grand scrupule, parce que je savais qu'une partie de l'exactitude de ma carte en dépendait. Je n'ai pas non plus manqué de les corriger suivant la variation que j'avais observée. J'ai corrigé pareillement les lieues de distance lorsqu'elles ne s'accordaient pas avec les latitudes observées.

[1] "Malgré les recherches les plus minutieuses, il ne m'a pas été possible de retrouver la carte dont il s'agit." (Lettre de M. Deniel, rédacteur principal au ministère des colonies, à l'auteur, 3 janvier 1895.)

" En un mot, j'ai fait tout mon possible pour répondre aux marques d'estime que vous avez eu la bonté de me donner plus d'une fois. Si je suis assez heureux pour avoir réussi, je vous prie de vouloir bien m'employer quand l'occasion s'en présentera : c'est l'unique récompense que j'attends de mon travail."

Le P. de Bonnécamps rendait ensuite aux officiers de l'expédition un beau témoignage :

" Je ne saurais me résoudre, dit-il, à finir cette lettre sans rendre à MM. les officiers toute la justice qu'ils méritent. Dans les subalternes, j'ai admiré leur zèle pour le service, leur courage quand l'occasion l'a demandé, leur soumission aux ordres du commandant et leur promptitude à les exécuter.

" Pour ce qui est de M. de Céloron, c'est un homme attentif, clairvoyant, actif, ferme, pliant à propos, fécond en ressources et plein de résolution, un homme enfin fait pour commander. Je ne suis pas flatteur, et je ne crains point que ce que je dis me fasse passer pour l'être."

* * *

La *Relation* du P. de Bonnécamps, encore inédite,[1] est très intéressante : c'est l'œuvre d'un savant, d'un observateur ; c'est aussi, sans en avoir la prétention, une œuvre littéraire. Ecrite avec précision et mesure, elle est cependant assez longue : nous n'entreprendrons point de la publier toute entière. Qu'il nous suffise de citer assez des principaux passages pour donner une idée de sa valeur et de son mérite.

Voici d'abord les principales étapes de l'expédition : Pointe-Claire, les Cèdres, Coteau-du-Lac, Anse-aux-bateaux, Mille-Roches, Long-Sault, la Présentation, Catarakoui, Niagara, lac Chautauqua, la Belle-Rivière, la Paille-Coupée, Atigué, Chiningué, Sinhioto, rivière à la Roche, village de la Demoiselle, fort Miamis, lac Erié, Détroit ; puis, au retour : la pointe Pelée, la pointe à la Biche, Niagara, Chouaguen, Catarakoui, la Présentation, etc.

A Coteau-du-Lac, il arrive un accident, le seul de toute la campagne : voici comment le raconte le P. de Bonnécamps :

" Le soir (du 17 juin) nous allâmes camper au Coteau-du-Lac : c'est une langue de terre fort étroite, au bout de laquelle il y a une chute considérable. Le canot de M. de Joncaire eut le malheur d'y tomber et s'y perdit. De quatre hommes qui étaient dedans pour le gouverner, trois eurent le bonheur de se sauver à la nage ; le quatrième ne fut pas si heureux, et périt sous nos yeux, sans pouvoir lui donner le moindre secours. C'est le seul homme que nous ayons perdu dans la campagne."

[1] M. Parkman, cependant, en cite quelques passages dans *Montcalm and Wolfe*.

Le détachement arrive à Long-Sault le 22, vers les onze heures du matin :

" Là nous fîmes un portage d'un peu plus d'un quart de lieue, et l'on remonta les canots à vide. On ferait beaucoup mieux de les transporter par terre comme on fait le bagage ; on perdrait moins de temps, et on courrait moins de risques : mais la coutume est une loi contre laquelle le bon sens ne prévaut pas toujours."[1]

Voici la description que donne le P. de Bonnécamps du fort Catarakoui :

" Le fort Catarakoui est situé vers le fond d'une anse, environ à une trentaine d'arpents du fleuve. C'est un quarré de pierre de soixante toises : chaque angle est flanqué d'un bastion : vis-à-vis la porte, on a construit une demi-lune. Les environs du fort sont bien découverts et hors de surprise. Il est un peu commandé par un monticule qui n'en est pas fort éloigné. J'observai sa latitude, que je trouvai être de 44° 28'. C'est là proprement que commence le cours du fleuve Saint-Laurent, qui, à mon estime, ne passe pas 230 lieues."

Il admire la limpidité et la fraîcheur des eaux du lac Ontario :

" Les eaux de ce lac, dit-il, sont extrêmement claires et transparentes : à dix-sept et dix-huit pieds, elles laissent apercevoir le fond aussi distinctement que si on le voyait au travers d'un verre poli. Elles ont encore une autre propriété, bien agréable aux voyageurs : c'est de conserver une grande fraîcheur au milieu des étouffantes chaleurs qu'on est quelquefois obligé d'essuyer en passant ce lac."

Il décrit le fort Niagara, dont la situation lui inspire quelques réflexions pratiques :

" Le fort de Niagara est un quarré de pieux revêtus au dehors de pièces de chêne qui lient et fortifient tout l'ouvrage. Un grand corps de logis de pierre forme la courtine qui regarde le lac. Sa grandeur est à peu près la même que celle du fort Frontenac.

" Il est situé sur la rive orientale du canal par lequel se déchargent les eaux du lac Erié. On sera bientôt dans la nécessité de le transporter ailleurs, parce que la côte, minée continuellement par les flots qui viennent s'y briser, s'écroule peu à peu et gagne sensiblement le pied du fort.

" Il serait avantageusement placé au-dessus de la chute, sur un beau platon, où tous les canots sont obligés d'aborder pour faire le portage. Par là on épargnerait aux sauvages, nation naturellement paresseuse, la peine de faire trois lieues par terre ; et pourvu qu'on diminuât le prix excessif des marchandises, on les dégoûterait insensiblement des Anglais, et on verrait refleurir la traite qui est presque entièrement tombée. . . . .

" La fameuse cataracte de Niagara, ajoute-t-il, est à très peu près à égale

[1] Dans son *Journal*, Mouton dit que " plusieurs canots furent crevés dans les rapides ". Et ailleurs : " Plusieurs canots furent cassés par la mauvaise volonté de ceux qui les conduisaient : je les fis raccommoder et continuai ma route ".

distance des deux lacs. Elle est formée par un rocher coupé à plomb et haut de 133 pieds, suivant ma mesure, que je crois exacte.[1] Sa figure est une demie ellipse, divisée vers son milieu par une petite île. La largeur de la chute peut être d'un quart de lieue et demi. L'eau tombe en écume le long du rocher, et est reçue dans un vaste bassin, au-dessus duquel règne un brouillard perpétuel."

Le lac Erié ne lui sourit pas autant que le lac Ontario :

"Nous avons suivi la côte : elle est assez régulièrement droite, médiocrement élevée, et fournit peu d'abris ; en bien des endroits, ce n'est que roc couvert de quelques pouces de terre. Le lac Erié n'est pas profond ; ses eaux n'ont ni la transparence ni la fraîcheur de celles du lac Ontario."[2]

Puis il ajoute : "C'est dans ce lac que j'ai vu pour la première fois des dindes sauvages : ils ne diffèrent en rien de nos dindes domestiques."

Du lac Erié[3] au lac Chautauqua, où l'on arriva le 22 juillet, il y a un portage d'environ trois lieues et demie :

"Le chemin est passablement beau.[4] Le bois au travers duquel il est frayé ressemble à nos forêts de France. Le hêtre, le frêne, l'orme, le chêne rouge et blanc, voilà ce qui en compose la plus grande partie. On y trouve une espèce d'arbre qui n'a point d'autre nom que celui de bois inconnu : sa tige est haute, droite, et presque sans branches jusqu'à sa cîme : c'est un bois mou et léger : on s'en sert pour faire des pirogues, et il n'est bon qu'à cela[5]."

On traversa le lac Chautauqua, puis l'on s'avança bien péniblement dans la petite rivière qui lui sert de décharge :

"L'eau manqua tout à coup sous nos canots, dit le P. de Bonnécamps, et nous fûmes réduits à la triste nécessité de les traîner sur des cailloux, dont le tranchant, malgré nos soins et nos précautions, en enlevait de temps en temps de larges aiguillettes.[6]

"Enfin, accablés d'ennui, et désespérant presque de voir la Belle-

---

[1] La hauteur, aujourd'hui, est de 160 pieds. La différence s'explique par le recul de la chute, causé par l'érosion.

[2] "Le lac est extrêmement plat ; il n'a pas d'abri. A plus de vingt lieues dans le large, on trouve des pierres extrêmement grosses, sur lesquelles on est en danger de périr. Je tombai sur une, et, sans un prompt secours, j'étais noyé avec tout mon monde. Je mis à terre pour raccommoder mon canot, qui avait été crevé en plusieurs endroits." (Journal de Céloron.)

[3] On partit de l'endroit où est aujourd'hui la petite ville de Portland.

[4] Céloron avait soin d'envoyer en avant une partie du détachement pour préparer la voie au corps d'expédition : "Sitôt que tous mes canots furent chargés, je détachai M. de Villiers et le Borgne avec cinquante hommes pour aller nettoyer les chemins." (Journal de Céloron.)

[5] Serait-ce par hasard le *thuya*, vulgairement le cèdre, mais qui n'est pas du tout le cèdre de l'Europe ?

[6] "A bien des endroits, j'étais obligé de mettre quarante hommes sur chaque canot pour le faire passer." (Journal de Céloron.)

Rivière, nous y entrâmes le 29 (juin) à midi.[1] M. de Céloron fit enterrer une lame de plomb sur le bord méridional de l'Ohio, et plus bas il fit attacher à un arbre les armes du roi.[2] Après cette opération, nous allâmes camper vis-à-vis un petit village d'Iroquois de douze ou treize cabanes : on le nomme Kananouangon[3].

" Le 30, nous nous rendîmes à la Paille Coupée.... C'est un village très médiocre, composé d'Iroquois et de quelques Loups. Il est situé sur la rive septentrionale de l'Ohio, et borné au nord par un groupe de montagnes qui forment un petit bassin fort étroit au fond duquel est le village. Sa latitude est de 42° 5'."

Le corps d'expédition suit désormais le cours de la Belle-Rivière. Le P. de Bonnécamps décrit la route, et note les principaux incidents du voyage :

" Le 1er août, nous marchâmes toute la journée entre deux chaînes de montagnes qui bordent la rivière à droite et à gauche. L'Ohio est fort plat pendant les vingt premières lieues ; mais un gros orage que nous avions essuyé la veille de notre départ avait fait enfler les eaux, et nous passâmes partout sans aucun embarras.

" M. Chabert prit ce jour-là sept serpents à sonnettes : ce sont les premiers que j'ai vus. Ce serpent n'a rien qui le différencie des autres, sinon que sa queue est terminée par sept ou huit petites écailles enchâssées les unes dans les autres et qui font une espèce de cliquetis quand l'animal

---

[1] La partie de l'Ohio qu'ils atteignirent alors s'appelle aujourd'hui l'Alléghany. Cette rivière se joint plus loin, vers Pittsburg, à la Monongahéla, et devient alors l'Ohio proprement dit.

[2] Copie du procès-verbal de la position de la plaque de plomb et des armes du Roy posées à l'entrée de la Belle-Rivière, avec l'inscription :

" L'an mil sept cent quarante-neuf, nous Céloron, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, capitaine commandant un détachement envoyé par les ordres de M. le marquis de la Galissonnière, commandant général du Canada, dans la Belle-Rivière autrement dite l'Ohio, accompagné des principaux officiers de notre détachement, avons enterré au pied d'un chêne rouge sur la rive méridionale de la rivière Ohio et de Kananouangon, et par quarante-deux degrés cinq minutes vingt-trois secondes, une plaque de plomb, avec l'inscription ci-dessous gravée :

"L'an 1749, du règne de Louis XV, roi de France, Nous Céloron, commandant du détachement envoyé par M. le marquis de la Galissonnière, commandant général de la Nouvelle-France, pour rétablir la tranquillité dans quelques villages de ces cantons, avons enterré cette plaque au confluent de l'Ohio et de Kananouangon, le 29 juillet, pour monument du renouvellement de possession que nous avons prise de la dite rivière Ohio et de toutes celles qui y tombent, et de toutes les terres des deux côtés jusqu'à la source des dites rivières, ainsi qu'en ont joui ou dû jouir les précédents rois de France, et qu'ils s'y sont maintenus par les armes et par les traités, et spécialement par ceux de Ryswick, d'Utrecht et d'Aix-la-Chapelle. Avons de plus affiché dans le même lieu à un arbre les armes du Roy. En foi de quoi avons dressé et signé le présent procès-verbal, fait à l'entrée de la Belle-Rivière le 29 juillet 1749. Tous les officiers ont signé." (Journal de Céloron.)

D'après M. Parkman, un notaire accompagnait l'expédition. (*Montcalm and Wolfe*, t. I, p. 43.)

[3] Aujourd'hui Conewango.

marche ou s'agite. Les uns ont des taches jaunâtres répandues sur un fond brun, les autres sont entièrement bruns et presque noirs. Il y en a, m'a-t-on dit, de fort grands : aucun de ..... que j'ai vus ne passait quatre pieds.[1]

" La morsure est mortelle. On prétend que laver la plaie qu'il a faite, avec de la salive, mêlée d'un peu de sel marin, est un remède souverain. Nous n'avons pas eu, Dieu merci, l'occasion de faire l'épreuve de cet antidote.

" On m'a raconté mille choses merveilleuses de ce reptile ; entre autres, que l'écureuil apercevant un serpent à sonnettes entrait aussitôt dans de violentes agitations, et qu'au bout d'un certain temps, entraîné pour ainsi dire par un charme invincible, il venait de lui-même se jeter dans la gueule du serpent. J'ai lu un fait tout semblable rapporté dans les Transactions philosophiques ; mais je ne me rends pas encore pour cela."

Le P. de Bonnécamps continue à décrire le chemin parcouru, et enregistre tout ce qui peut intéresser M. de la Galissonnière :

" Nous poursuivîmes notre route, et nous marchâmes comme le premier jour, ensevelis dans cette sombre vallée qui sert de lit à l'Ohio. . . .

[1] Le serpent a sonnettes est particulier à l'Amérique : voilà sans doute pourquoi le P. de Bonnécamps en fait la description à M. de la Galissonnière.

Du reste, il y avait longtemps qu'un autre père de la Compagnie de Jésus avait décrit le serpent à sonnettes. Voici en effet ce qu'on lit dans la *Relation* de 1657, où il est question d'un essai d'établissement français sur les rives du lac Gannentaha, au centre de la confédération iroquoise :

" Il se rencontre au même endroit certains serpents qui ne se voient pas ailleurs et que nous appelons des serpents à sonnettes, parce qu'en rampant ils font un bruit semblable à celui d'une sonnette, ou plutôt d'une cigale. Ils portent au bout de leur queüe certaines écailles rondes engagées l'une dans l'autre, de telle sorte qu'en les ouvrant et resserrant, ils font ce bruit qu'on entend de vingt pas. Ces sonnettes ou écailles ne laissent pas de faire du bruit quand on les remue après la mort du serpent ; mais il n'est pas si grand que celui qu'elles font lorsque le serpent est en vie.

" Les originaires du pays d sent que ces écailles sont excellentes contre le mal de dents, et que sa chair, qu'ils trouvent d'aussi bon goût que celle de l'anguille, guérit de la fièvre : ils en coupent la queüe et la tête, qui est toute plate et presque carrée, et mangent le reste.

" Son corps a environ trois pieds de longueur ; il est plus gros que le poignet d'un homme, et tout marqueté sur le dos de taches noires et jaunes, excepté sur la queüe, qui est quasi toute noire. Il a quatre dents, deux en haut et deux en bas, aussi longues mais plus aigües que nos petites aiguilles. Il mord comme un chien, et fait découler son venin dans la morsure par un petit aiguillon noir qu'il tire d'une bourse où ce poison est renfermé. Quand quelqu'un en est mordu, il enfle aussitôt, et s'il n'est promptement secouru, il meurt en peu de temps, tout couvert de pustules rouges.

" Aussitôt que ces serpents voient un homme, ils sifflent et battent de la queüe, faisant jouer leurs sonnettes, soit pour épouvanter leur ennemi, soit pour s'animer au combat, ou plutôt parce que Dieu leur a donné cet instinct, afin que les hommes soient sur leurs gardes à l'approche d'un si dangereux animal. . . ." *(Relations des Jésuites*, 1657, p. 13.)

Le soir, après notre débarquement, on enterra une 2e lame de plomb sous un gros rocher sur lequel on voit plusieurs figures grossièrement gravées. Ce sont des figures d'hommes et de femmes, des pistes de chevreuils, de dindes, d'ours, etc., tracées sur le roc. Nos messieurs voulaient me persuader que c'était un ouvrage d'européens ; mais en vérité je puis dire que les gravures sont d'un goût et d'un travail à ne pas méconnaître la maladresse des Sauvages. Je pourrais ajouter à cela qu'elles ont bien du rapport avec les hiéroglyphes dont ils se servent au lieu d'écriture.

"Le 4 (août) nous continuâmes notre route, toujours environnés de montagnes quelquefois si hautes qu'elles ne nous permettaient pas de voir le soleil avant neuf ou dix heures du matin ou après deux ou trois heures du soir. Cette double chaîne de montagnes règne le long de la Belle-Rivière, du moins jusqu'à la rivière à la Roche. Elles s'éloignent de temps en temps du rivage, et laissent voir de petites plaines d'une ou deux lieues de profondeur.

"Le 6 nous arrivâmes à Attigué,[1] où nous ne trouvâmes personne : tout le monde s'était enfui dans les bois. Voyant cela, nous passâmes outre et nous vînmes à l'ancien village des Chaouanons, où nous ne trouvâmes qu'un vieillard et une vieille qui tous les deux ensemble faisaient bien deux siècles.[2]

"Quelque temps après, nous rencontrâmes cinq Anglais qui nous parurent être des engagés. On les somma de se retirer, et ils répondirent qu'ils étaient prêts à obéir. On leur remit une lettre pour le gouverneur de Philadelphie : c'était une copie de celle que vous aviez donnée pour modèle.[3]

"Ces Anglais venaient de Chiningué et de Sinhioto. Ils avaient une quarantaine de paquets de pelleteries qu'ils se préparaient à transporter à Philadelphie. Ces paquets consistaient en peaux d'ours, de loutres, de

[1] Aujourd'hui Kittanning.

[2] "Je rembarquai, et je passai le même jour à l'ancien village des Chaouanons, qui est abandonné depuis le départ du nommé Chartier et sa bande, qui fut levé de cet endroit par les ordres de M. le marquis de Beauharnais, et conduit à la rivière au Vermillon, dans Ouabache, en 1745." (Journal de Céloron.)

[3] "Monsieur, ayant été envoyé avec un détachement dans ces quartiers par les ordres de M. le marquis de la Galissonnière, commandant général dans la Nouvelle-France, pour réconcilier avec elle quelques nations sauvages qui s'étaient brouillées, à l'occasion de la guerre qui vient de finir, j'ai été très surpris de trouver des négociants de votre gouvernement dans ce pays, sur lequel l'Angleterre n'a jamais eu aucune prétention. Je les ai traités avec toute la douceur possible, quoique je fusse en droit de les regarder comme des interlopes et des gens sans aveu. Leurs entreprises étaient contraires aux préliminaires de la paix signées depuis plus de quinze mois. J'espère, monsieur, que vous voudrez bien à l'avenir défendre ce commerce qui est contre les traités, et faire avertir vos négociants qu'ils s'exposent beaucoup s'ils reviennent dans ces contrées, et qu'ils ne doivent imputer qu'à eux les malheurs qui pourraient leur arriver. Je sais que notre commandant général serait très fâché d'en venir à quelques violences. Mais il a des ordres très précis de ne point laisser de négociants étrangers dans son gouvernement." *(Ibid.)*

chats de pécans et de chevreuils en poil ; car on ne voit là ni martes ni castors.

" Les Anglais nous dirent qu'ils comptaient cent lieues de là à Philadelphie."

La botanique occupe une grande place dans la relation du P. de Bonnécamps :

" Un de nos officiers me montra un févier [1] : c'était un arbre de moyenne grandeur, dont le tronc et les branches sont armés de pointes longues de trois ou quatre pouces, et grosses vers leur base de deux ou trois lignes. L'intérieur de ces pointes est rempli de moelle. Le fruit est une espèce de petites fèves renfermées dans une gousse longue d'environ un pied, large d'un pouce, et de couleur roussâtre mélangée d'un peu de vert. Il y a cinq ou six fèves dans chaque gousse.

" Le même jour (7 août) nous dînâmes sous un cotonnier creux, dans lequel on rangea vingt-neuf hommes les uns à côté des autres. Cet arbre n'est pas rare dans tous ces cantons-là. Il croît sur le bord de l'eau et dans des endroits marécageux. Il se lève fort haut et porte beaucoup de branches. Son écorce est mince, et rude comme du chagrin. Le bois en est dur, cassant, et sujet à la pourriture. Je ne crois pas en avoir vu deux qui ne fussent creux. Ses feuilles sont larges et épaisses ; son fruit est de la grosseur d'une petite noisette enveloppée dans du duvet : le tout ressemble à une pomme assez exactement sphérique et d'environ un pouce de diamètre.

" Puisque je suis sur l'article des arbres, il faut vous dire quelque chose de l'assiminier et de celui qu'on pourrait appeler le lentillier. Le premier est un arbrisseau dont le fruit a la figure d'une ovale et est un peu plus gros qu'un œuf d'outarde. Sa substance est blanche et spongieuse ; elle devient jaune quand le fruit est mûr ; elle contient deux ou trois pépins larges et plats comme les fèves de marais : ils ont chacun leur cellule particulière. Les fruits viennent ordinairement deux à deux et sont suspendus au même pied. Les Français lui ont donné un nom qui n'est pas fort honnête : *Testiculi asini*. C'est un mets délicat pour les Sauvages et les Canadiens : pour moi, je l'ai trouvé d'une fadeur insupportable.

" Celui que j'appelle le lentillier est un arbre d'une grandeur ordinaire. La feuille est courte, oblongue, et dentelée tout autour. Son fruit approche fort de nos lentilles : il est renfermé dans des gousses qui viennent par grosses touffes à l'extrémité des branches."

A Chiningué [2], nos voyageurs ne furent pas accueillis d'une manière très engageante :

[1] Robinia pseudo-acacia.

[2] Chiningué était environ à 17 milles en aval de l'endroit où s'étend aujourd'hui la florissante ville de Pittsburg.

" Ce village, dit Céloron, est composé d'Iroquois, de Chaouanons et de Loups....

"Il était trois heures quand nous y arrivâmes. Nous débarquâmes au pied d'une côte fort élevée : elle était bordée de monde, et l'on nous salua d'une quadruple décharge à balles : nous répondîmes sur le même ton. M. de Céloron faisant réflexion sur la mauvaise situation de son camp, si nous restions au bas de la côte, prit le parti de le faire transporter en haut et de nous placer entre le village et le bois. La chose fut exécutée à la vue des sauvages, qui n'osèrent s'y opposer.

"Quand nous fûmes bien établis, les chefs vinrent saluer le commandant. Après des compliments réciproques, M. de Céloron leur témoigna son mécontentement de ce qu'ils avaient arboré le pavillon anglais vis-à-vis celui de France, et leur commanda de l'ôter. Le ton ferme dont il le dit, fit qu'on lui obéit.

"Le soir, on doubla la garde, et au lieu de quarante hommes qui la montaient régulièrement toutes les nuits depuis notre entrée dans Chautauqua, on en mit quatre-vingts : de plus, il fut ordonné à tous les officiers et aux engagés de se coucher tout habillés.

"Le 9 (août) au matin, un sauvage vint dire à M. de Joncaire que quatre-vingts guerriers partis de Kaskaské étaient sur le point d'arriver, qu'ils venaient dans le dessein de secourir leurs frères et de frapper sur nous. M. de Joncaire en ayant fait son rapport au commandant, celui-ci donna sur le champ ses ordres pour se bien préparer à recevoir l'ennemi. Ces préparatifs n'eurent pas lieu. Les sauvages voyant notre bonne contenance et notre supériorité en nombre, filèrent doux, et nous saluèrent fort poliment en passant devant notre camp. Le reste de la journée, tout fut tranquille."

Sur la route de Chiningué à Sinhioto [1], on rencontra quelques bœufs illinois :

"Mais ils étaient en si petite quantité, dit le P. de Bonnécamps, qu'à peine a-t-on pu en tirer une vingtaine ; encore fallait-il aller les chercher bien avant dans le bois. On nous avait cependant assuré en partant qu'à chaque pointe nous les trouverions par centaines, et que les langues seules de ceux que nous devions tuer suffiraient pour nourrir le détachement.[2] Ce n'est pas la première fois que j'ai éprouvé, ajoute-t-il,

---

Outre ces trois nations, il y a dans ce village des Iroquois du sault Saint-Louis et du lac des Deux-Montagnes, des Nipissings, des Abénakis, Outaouais et autres nations. Cet assemblage forme un très mauvais village, qui séduit par l'appât du bon marché que leur fait l'Anglais, et les entretient dans de très mauvaises dispositions pour nous."

[1] Aujourd'hui Scioto, à l'embouchure de la rivière Scioto.

[2] "Ayant bien des malades, je fis chasser mes sauvages, dans l'espérance que cette Belle-Rivière, qu'on avait annoncée à M. le gouverneur pour être abondante en bœufs, m'en fournirait pour rafraîchir mon monde, qui ne vivait plus qu'à la colle ; mais je fus trompé : mes sauvages n'avaient tué que quelques chevreuils : c'est une faible ressource pour soulager du monde affamé et malade." (Journal de Céloron.)

que l'hyperbole et l'exagération étaient des figures familières aux Canadiens."

Même réception à Sinhioto qu'à Chiningué :

"Quand nous fûmes proche de Sinhioto, M. de Céloron, par l'avis des officiers et des sauvages, députa MM. de Joncaire et de Niverville pour annoncer notre prochaine arrivée aux Chaouanons. Leur réception ne fut pas gracieuse. Sitôt qu'on les aperçut, on fit feu sur eux, et leur pavillon fut percé en trois endroits. Malgré cette grêle de mousquetade, ils s'avancèrent jusqu'au rivage, et débarquèrent sans avoir reçu aucune blessure.

"On les conduisit à la cabane du Conseil. A peine M. de Joncaire eut-il commencé sa harangue, qu'un misérable panis, aposté selon toute les apparences par les Anglais, se leva brusquement, criant qu'on les trompait, et que les Français ne venaient chez eux que pour les détruire. Ce cri fut comme un cri de guerre : on courut aux armes, on arrêta nos envoyés, on parla de les attacher au poteau, et peut-être en fût-on venu à l'exécution, si un Iroquois qui se trouva là par hasard n'eût apaisé les furieux en les assurant que nous n'avions aucun mauvais dessein...."

Le détachement arriva sain et sauf à Sinhioto. On tint conseil avec les Chaouanons qui l'habitaient, et le résultat des délibérations fût plus satisfaisant qu'on ne l'avait espéré tout d'abord.[1]

"Le soir du 25 août, dit le P. de Bonnécamps, on fit un feu de joie pour célébrer la Saint-Louis. Tout le détachement était sous les armes, et l'on fit une triple décharge de mousqueterie, précédée de plusieurs : Vive le Roi !"

Il y a quelque chose de touchant dans cette démonstration d'une poignée de Français, au milieu des forêts du nouveau monde, à plusieurs mille lieues de leur patrie, tenant à exprimer solennellement leur attachement à leur roi.

Voici ce que le P. de Bonnécamps dit de Sinhioto :

"La situation du village des Chaouanons est assez agréable : du moins il n'est point masqué par les montagnes comme les autres par où nous avons passé. La rivière de Sinhioto qui le borne à l'ouest lui a donné son nom. Il est composé d'une soixantaine de cabanes. Les Anglais y étaient au nombre de cinq : on leur dit de se retirer, et ils promirent de le faire. La latitude de notre camp était de 39° 1'."

C'est à peu près le point le plus méridional qu'on atteignit dans ce voyage. On continua à suivre le cours de l'Ohio jusqu'à la rivière à la

[1] "A un quart de lieue du village, je fus découvert. Aussitôt les saluts commencèrent, et ces sauvages tirèrent bien mille coups de fusil. J'ai su que la poudre leur était fournie gratis par les Anglais.

"Je débarquai vis-à-vis le village et fis rendre le salut. Les chefs et les anciens traversèrent la rivière et vinrent à moi avec des pavillons et des calumets de paix, firent couper de l'herbe pour nous faire des sièges, et m'invitèrent à prendre séance avec tous mes officiers...." (*Ibid.*)

Roche[1], " où nous entrâmes, dit le P. de Bonnécamps, le 31 août vers les quatre heures du soir, après avoir enterré la sixième et dernière lame de plomb ".

" La Belle-Rivière, si peu connue des Français, ajoute-t-il, et par malheur trop connue des Anglais, a, suivant mon estime, cent quatre vingt-une lieues marines depuis la sortie de Chautauqua jusqu'à l'entrée de la rivière à la Roche. Dans tout cet espace, nous avons compté douze villages établis sur ses bords ; mais si l'on pénètre dans ce petit continent [2] renfermé entre le lac Erié et l'Ohio, on le trouvera, à ce que l'on nous a dit, beaucoup plus peuplé. On nous a parlé surtout d'un certain village situé sur la rivière de Kaskaské, dans lequel on nous a assuré qu'il y avait plus de huit cents hommes. Chaque village, soit grand, soit petit, a un ou plusieurs traiteurs, qui ont sous eux des engagés pour le transport des pelleteries.

" Voilà donc les Anglais déjà bien avancés sur notre territoire, et qui pis est, ils y sont sous la protection d'une foule de sauvages qu'ils ont attirés à eux et dont le nombre grossit tous les jours. Leur dessein n'est pas sans doute d'en demeurer là ; et si l'on ne prend pas au plus tôt des mesures efficaces pour arrêter leurs progrès, nous courons grand risque de nous voir bientôt chassés des pays d'en haut et d'être obligés de nous renfermer dans les bornes qu'il plaira à ces messieurs de nous prescrire. Ceci est peut-être plus vrai qu'il ne paraît vraisemblable."

Le détachement, quittant définitivement la Belle-Rivière remonta la rivière à la Roche, jusqu'au village de la Demoiselle [3] :

" Le 13 septembre, nous eûmes l'honneur de saluer la Demoiselle [4] dans son fort.[5] Il est situé dans une vaste prairie sur le bord de la rivière à la Roche. Sa latitude est de 40° 34'. Cette bande n'est pas nombreuse : elle a à tout le plus de quarante à cinquante hommes."

---

[1] La grande rivière Miami. On avait dépassé l'endroit où s'étend aujourd'hui la ville de Cincinnati.

[2] C'est aujourd'hui l'Etat de l'Ohio, avec une lisière de la Pennsylvanie et même une pointe de l'Etat de New-York. Le lac Chautauqua est dans l'Etat de New-York.

[3] Ce village était appelé par les Anglais Pickawillany.

[4] La Demoiselle était le grand chef de la confédération des Miamis.

[5] " Les Miamis du village de la Demoiselle, ayant appris que j'étais près d'arriver chez eux, envoyèrent quatre chefs au devant de moi avec des calumets de paix pour me faire fumer....Lorsque nous fûmes tous assis, ils commencèrent leur cérémonie, et me présentèrent le calumet : je l'acceptai. Ils le présentèrent ensuite à M. de Contrecœur et à tous MM. les officiers et aux Canadiens, qui, fort affamés de fumer, auraient voulu que la cérémonie eût duré plus longtemps...." (Journal de Céloron.)

Deux partis de Miamis, l'un sous la conduite de la Demoiselle, l'autre sous la conduite du Baril, s'étaient, à l'instigation des Anglais, séparés du gros de leur nation établi à Kiskakou, près du fort Miamis, et avaient fondé deux nouveaux villages, l'un à la rivière à la Roche, l'autre à la rivière Blanche. M. Céloron les engagea à retourner à Kiskakou : " C'est dans cette terre, mes enfants, leur dit-il, que vous jouirez des douceurs de la vie, étant l'endroit où reposent les os de vos

Il faut maintenant traverser à pied le long espace qui sépare le village de la Demoiselle du fort Miamis :

" Après avoir brûlé nos canots et tout ce que nous ne pouvions pas emporter, nous prîmes congé de la Demoiselle le 20 septembre au matin.

" Notre traversée par terre ne fut que de cinq jours. Nous étions divisés en quatre brigades, commandées chacune par deux officiers. Nous marchions de file, parce que la petitesse du sentier ne nous permettait pas de nous étendre. Le chemin était passable, mais nous l'avons trouvé un peu long. A mon estime, le trajet de la Demoiselle aux Miamis peut avoir trente-cinq lieues.

" Nous avons traversé trois fois la rivière à la Roche, mais ce n'était plus qu'un faible ruisseau qui coulait sur quelques pieds de boue.

" Un peu plus qu'à mi-chemin nous commençâmes à côtoyer la rivière des Miamis [1], que nous avions à gauche. On y trouve de grosses écrevisses, et en abondance. De temps en temps nous avons marché dans de vastes prairies où l'herbe était quelquefois d'une hauteur démesurée.

" Arrivés chez M. Raymond [2], on acheta des pirogues et des provisions, et le 27 septembre après-midi on se mit en route pour aller au Détroit.

" Le fort des Miamis était en bien mauvais état quand nous y sommes passés. La plupart des pieux étaient pourris et tombaient en ruine. Il y a dedans huit maisons, ou pour mieux dire huit misérables chaumines, que l'envie seule de gagner de l'argent peut rendre supportables. Les Français y étaient au nombre de vingt-deux : tous, jusqu'au commandant, avaient la fièvre.

" M. Raymond n'approuve pas la situation du fort, et prétend qu'il serait beaucoup mieux placé sur le bord de la rivière Saint-Joseph, qui n'est éloignée de là que d'une petite lieue. Il voulut me faire voir cet endroit ; mais l'embarras de notre départ m'empêcha d'y aller. Tout ce que je pus faire pour lui, ce fut de lui tracer le plan de son nouveau fort. . . .

" C'est aux Miamis que j'appris qu'un peu avant d'entrer dans la rivière à la Roche nous avions passé à deux ou trois lieues des fameuses

ancêtres et ceux de M. de Vincennes que vous avez tant aimé et qui vous a toujours gouvernés de façon que les affaires étaient toujours bonnes. Si vous avez oublié les conseils qu'il vous donnait, ses cendres vous en rappelleront la mémoire." Ils promirent de retourner à leur ancien village le printemps suivant.

Mais le Pied-Froid, chef des Miamis de Kiskakou, dit à Céloron : " Je souhaite de me tromper ; mais je suis assez attaché aux Français pour le dire : la Demoiselle mentira. Tout mon chagrin est d'être le seul qui vous aime, et de voir toutes les nations du sud déchaînées contre les Français."

[1] Ou rivière Maumee, comme disent les Anglais.

[2] M. Raymond était " capitaine et commandant aux Miamis " ; il avait avec lui un " interprète, nommé Roy ". C'est le P. de la Morinie, de la Compagnie de Jésus, qui était à cette date missionnaire des Miamis.

salines, où sont ces squelettes d'animaux monstrueux. Cette nouvelle me mortifia fort ; et j'ai bien de la peine à me pardonner d'avoir manqué cette découverte. C'était la plus curieuse que je pusse faire dans mon voyage, et j'aurais été flatté de pouvoir vous en faire le détail." [1]

La rivière des Miamis conduisit tant bien que mal nos voyageurs jusqu'au lac Erié, où ils entrèrent le 5 octobre :

" Le 6, nous arrivâmes au bas de la rivière du Détroit, où nous trouvâmes des canots et des vivres pour notre retour. M. de Céloron eut la bonté de me permettre d'aller au fort avec quelques officiers : nous y passâmes toute la journée du 7. Je pris hauteur dans la tour du P. Bonaventure [2], et je la trouvai de 42° 38'."

Le P. de Bonnécamps fut enchanté de sa visite à Détroit :

" Sa situation, dit-il, m'a paru charmante. Une belle rivière passe au pied du fort. De vastes campagnes, qui ne demandent qu'à être cultivées, s'étendent à perte de vue. Rien de plus doux que le climat : à peine y compte-t-on deux mois d'hiver. Les fruits d'Europe, et surtout les blés y viendraient beaucoup mieux qu'en plusieurs cantons de la France. [3] C'est la Touraine et la Beauce du Canada.

---

[1] " En 1739, un officier français, de Longueil, traversait, pour se rendre au Mississipi, les forêts vierges qui bordent le grand fleuve Ohio. Les sauvages qui l'escortaient trouvèrent par hasard, au bord d'un marais, divers ossements, dont plusieurs semblaient appartenir à des animaux inconnus. Dans ces marais tourbeux, que les indigènes désignent sous le nom de *Grand lac Salé*, venaient se perdre plusieurs sources d'eau chargée de sel, et de tout temps les ruminants sauvages y étaient accourus en foule, attirés par la saveur du sel, dont les animaux ont toujours été friands. De Longueil prit quelques-uns des ossements. A son retour en France, il les montra à Daubenton et à Buffon : c'était un fémur, une extrémité de défense et trois dents molaires.

" Buffon declara que ces restes appartenaient à un éléphant, dont la race n'avait vécu qu'aux temps primitifs de notre globe. Ce fut alors que la notion fondamentale des espèces animales éteintes et exclusivement propres aux anciens âges de la terre entra, pour la première fois, dans la tête des naturalistes. Cette notion devait sommeiller près d'un siècle avant de porter les fruits admirables dont elle a enrichi les sciences naturelles et la philosophie.

" Buffon baptisa ce fossile du nom d'*animal de l'Ohio* ou *Eléphant de l'Ohio*.

" La découverte de cet animal fossile avait produit une grande impression en Europe. Maitres du Canada par la paix de 1763, les Anglais continuèrent à y chercher ces restes précieux. Le géographe Croghan, parcourant de nouveau la région de ce *Grand lac Salé*, y trouva plusieurs ossements de la même nature." (*La Terre avant le Déluge*, par L. Figuier.)

[2] Le P. Louis-Marie-Bonaventure Carpentier, récollet, aumônier du fort de Détroit. Il desservit Sainte-Croix de Lotbinière et Sainte-Marie de Beauce, et mourut à Saint-Nicolas en 1778.

M. de Longueil était à cette date (1749) commandant à Détroit. Il fut remplacé par M. de Céloron en 1750. (*Rapport sur les Archives du Canada*, p. cliii.) C'est Belêtre qui était commandant à Détroit lors de la reddition de la place aux Anglais en 1760. (*The Conspiracy of Pontiac*, t. II, p. 167.)

[3] Le tabac qui se cultivait à Détroit était délicieux, paraît-il. Le P. de Bonnécamps, écrivant au P. Potier, qui se trouvait là en 1753, lui disait : " Envoyez-moi, je vous prie, par le porteur, quelques andouilles de tabac de la Pointe coupée ; je tâcheral de reconnaître...."

" De plus, on doit regarder le Détroit comme un des postes les plus importants de la colonie. Il est à portée de donner du secours à Michillimakinac, à la rivière Saint-Joseph, à la Baie (Verte), aux Miamis, aux Ouiatanons et à la Belle-Rivière, supposé qu'on y fasse des établissements. Ainsi, on ne saurait y jeter trop de monde.

" Mais où le prendre, ce monde ? Ce n'est pas au Canada : les colons que vous y envoyâtes l'année dernière se sont contentés de manger la ration que le roi leur donnait ; quelques-uns même d'entre eux, emportés par leur légèreté naturelle, ont quitté le pays et sont allés chercher fortune ailleurs. Combien de pauvres laboureurs, en France, seraient charmés de trouver un pays qui leur fournirait abondamment de quoi les dédommager de leurs travaux et de leurs sueurs !

" Le fort du Détroit est un quarré long ; je n'en sais pas les dimensions, mais il m'a paru grand. Le village des Hurons et celui des Outaouais sont de l'autre côté de la rivière,[1] où le P. de la Richardie m'a dit que les rebelles commençaient à venir à résipiscence, et que la bande de Nicolas diminuait tous les jours. Nous avons demandé de ses nouvelles dans la Belle-Rivière, et l'on nous a dit qu'il avait établi sa résidence aux environs du lac Erié."

Le corps expéditionnaire fit son retour par le lac Erié, où le P. de Bonnécamps prit hauteur à deux endroits, la pointe Pelée et la pointe à

---

[1] Ces sauvages étaient desservis par les jésuites. La mission s'appelait "la mission huronne éloignée", pour la distinguer de "la mission huronne près Québec", ou bien "la mission de l'Ile-aux-bois-blancs". Voici les religieux qui étaient à cette mission en 1749 : Armand de la Richardie, Jean-Baptiste-François de Salleneuve, Pierre-Daniel Richer, Pierre Potier, et le frère Pierre Gournay (dit la Tour). (*Catalogus Provinciæ Franciæ.*)

Le P. Potier était supérieur de la mission de l'Ile-aux-bois-blancs en 1746 M. Navarre, notaire royal à Détroit, lui écrivant le 17 août de cette année, adressait sa lettre "au R. P. Potier, très digne prêtre de la Compagnie de Jésus, supérieur de la mission des Hurons à l'Ile aux Bois Blancs".—"M. de Longueil se fait une joie de vous aller voir, lui disait-il, sitôt que les affaires de son poste seront terminées. Il me promet de me mener avec lui....Nous avons, ajoutait-il, un petit enfant bien malade depuis six jours qu'il n'a pris aucune nourriture ; c'est notre petit garçon. Je vous prie, mon Père, de vouloir bien le recommander à Notre-Seigneur dans vos saints sacrifices. Je ne demande que la gloire de Dieu...."

Le P. Potier tenait un journal de tous les événements, grands et petits, dont il avait connaissance. Ce cahier ne manque pas d'intérêt, comme on peut en juger par quelques lignes prises au hasard en 1746 :—"Mai, le Canada ravitaillé.—2,000 Canadiens partent pour l'Acadie.—Août, Degrais (fils du baron de Longueil) fait 53 prisonniers anglais à l'île Saint-Jean.—Quai bâti à Québec pour la construction des vaisseaux.—Le nouveau chantier.—Septembre, coups de M. Rigaud....Prend et brûle un fort près d'Orange.—Octobre, deux charpentiers tués à l'île Lamotte par les Agniers.—Coup de Soulanges, douze personnes prises ou tuées.—Le P. Richer refuse la supériorité.—30 décembre, M. de Longueil reçoit la croix de Saint-Louis.—Forts bâtis dans les côtes du Canada avec garnison." (Archives du collège Sainte-Marie de Montréal.)

la Biche. On passa trois jours à Niagara, puis l'on se remit en marche, côtoyant la rive sud du lac Ontario :

"Nous avons essuyé dans ce lac des temps affreux, écrit le P. de Bonnécamps : plus d'une fois nous avons été sur le point de périr.[1] Enfin, malgré les vents et les tempêtes, nos canots d'écorce nous ont rendus sains et saufs à Catarakoui le 4 novembre."

On demeura trois jours à Catarakoui, puis l'on descendit les rapides, et l'on arriva à Montréal le 10 novembre. Le 14, Céloron et le P. de Bonnécamps se mirent en marche pour Québec, où ils arrivèrent le 18.

* * *

Nous avons cru devoir consacrer un espace considérable à ce voyage, d'abord parce qu'il occupe une place très importante dans la vie du P. de Bonnécamps, puis, parce que le récit de cette expédition, dont on a pu apprécier la valeur littéraire, est à peu près le seul écrit qui nous reste de cet homme savant.

Outre cet écrit, en effet, et le petit travail publié dans les *Mémoires de Trévoux*, nous n'avons de lui qu'une lettre de peu d'importance, datée du fort Frontenac le 25 juin 1752, et adressée au P. Potier, alors en mission à l'île aux Bois-Blancs. Nous en détachons quelques lignes qui expliquent la présence, à cette date, du P. de Bonnécamps au fort Frontenac :

"Mon Révérend Père, je prends la liberté de vous écrire. Vous serez peut-être étonné de la date de ma lettre, car vous me croyez à Québec, et je n'y suis pas ; ains au rebours j'en suis à cent vingt lieues ; non, Dieu merci, pour y demeurer, mais en passant, et pour y faire des observations astronomiques avec un quart de cercle que le ministre a eu la bonté de m'envoyer. . . ."

Il le tenait donc, enfin, ce quart de cercle qu'il avait fait demander par l'intendant dès 1744, puis en 1748. S'il l'avait eu dans son voyage à la Belle-Rivière, comme il eût fait ses observations avec plus de précision et de contentement ! Il n'eût pas été obligé de s'excuser auprès de M. de la Galissonnière de l'imperfection de ses calculs et de ses travaux hydrographiques.

Nous ne croyons pas que le voyage du P. de Bonnécamps au fort Frontenac, en 1752, pour y faire des observations astronomiques, soit un fait isolé. Au contraire, tout nous porte à supposer qu'il lui arrivait souvent de faire de pareilles excursions, tantôt à un endroit, tantôt à un

[1] Voici ce que Chrétien Leclerq écrit au sujet du lac Ontario : "Ce lac est assez profond pour de grands navires, ne se trouvant pas de fond à soixante-dix brasses. Les ondes agitées par les vents qui y sont fréquents s'élèvent aussi haut que celles de la mer, et sont plus périlleuses parce qu'elles sont plus courtes et se précipitent davantage ; en sorte que le navire obéit moins à la lame. . . ." (*Premier Etablissement de la Foy*, t. II, p. 108.)

autre, au profit de la science, de l'instruction de ses élèves et de la réputation du collège de Québec.[1]

Puis, rentré dans sa cellule, il reprenait ses études avec une ardeur toujours nouvelle, et travaillait à rendre son enseignement de plus en plus pratique et proportionné aux besoins des temps.

Les catalogues et les documents de l'époque nous le montrent sans interruption professeur de mathématiques et d'hydrographie depuis son arrivée au collège de Québec jusqu'à son départ pour la France en 1759.

Ils nous le montrent aussi occupé au ministère des âmes, confessant à l'église, dirigeant dans la voie du bien les citoyens qui s'adressaient à lui. Peu de temps avant son voyage au fort Frontenac pour y faire des observations astronomiques, il y avait eu un jubilé à Québec:[2] le P. de Bonnécamps recueillit sans doute une riche moisson spirituelle avant d'aller récolter celle de la science.

Une seule année (1757), le nom du P. de Bonnécamps disparaît du catalogue.... Le père était passé temporairement en France dans le cours de l'automne. Quel était le but de son voyage? Il y avait quinze ans qu'il était au Canada—*Quindecim annos, grande mortalis ævi spatium*[3], — il y avait dix ans qu'il avait fait, le 8 décembre 1746, dans l'église des jésuites à Québec, la profession solennelle des quatre vœux[4], en présence du P. de Saint-Pé, alors supérieur des missions de l'Amérique, et des PP. Floquet[5]

[1] Le 20 juillet 1753, le R. P. Billiard reçut commission pour faire les fonctions de géographe du Roy "en l'absence du P. de Bonnécamps".

[2] Le jubilé universel de Benoit XIV. Il eut lieu à Québec du 16 janvier au 15 juillet 1752. (*Mandements des Evêques de Québec*, t. II, p. 83.)

[3] Tacite, *Vita Agricolæ*.

[4] Ces quatre vœux solennels sont ceux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance, et le vœu spécial d'obéir au moindre signe de la volonté du souverain pontife pour aller dans les missions étrangères ou n'importe où le vicaire de J.-C. voudrait les envoyer. Les jésuites qui font la profession solennelle des quatre vœux sont appelés profès. C'est parmi eux que le général et les provinciaux sont choisis.

[5] René Floquet, né le 12 septembre 1716, entra dans la Compagnie de Jésus le 6 août 1735. Il était de la province d'Aquitaine. Il arriva au Canada le 17 août 1744, et fit la profession des quatre vœux dans l'église des jésuites à Montréal le 16 juillet 1752. Il mourut à Québec le 18 octobre 1782.

Il était à la résidence de Montréal en 1775, et fut accusé de favoriser la cause de l'indépendance américaine. De fait, il est question de lui dans une lettre d'un officier américain, Moses Hazen, à son ami Antill. Cet officier, envoyé à Montréal pour soulever les Canadiens, se plaint un peu des obstacles qu'il rencontre, et ajoute: "Père Floquette has assisted by giving them (the Canadians) absolutions when every other Priest refused. He has now the name of my chaplain...."

Il est question aussi du P. Floquet dans une lettre de M. Monforton, adressée de Détroit à M. Cerré aux Illinois. M. Monforton, parlant de l'indépendance, que les Américains n'ont pu acheter que "par l'effusion du sang", l'appelle une idole: "Cette idole, dit-il, à laquelle ils ont sacrifié tant d'innocentes victimes, n'a à présent que trop d'adorateurs dans cette partie de l'Amérique, au nombre desquels on a compté le P. Floquet. S'il est coupable de quelque trahison, il a été sans doute d'autant plus dangereux que sa correspondance a été trop longtemps cachée. En ce cas, ceux qui font quelque connaissance de l'institut de sa Compagnie de Jésus,

et Canot [1]. Il est probable qu'il avait demandé et obtenu de ses supérieurs la permission d'aller revoir son pays natal, d'aller se retremper au foyer fraternel de la maison professe à Paris, de prendre quelques mois de repos dont sa santé pouvait avoir un grand besoin. [2]

Il quitta Paris le 25 mars 1758 pour retourner au Canada, et alla s'embarquer à la Rochelle [3] avec le P. de Glapion [4]. Ils arrivèrent au bout de quelques semaines à Québec ; et l'on trouve leurs noms sur le catalogue de 1758. Le P. de Bonnécamps y figure de nouveau comme professeur d'hydrographie au collège.

* * *

Hélas ! la Nouvelle-France était à la veille d'une grande catastrophe, que faisaient prévoir depuis longtemps l'épuisement de ses forces intérieures et les attaques acharnées et persévérantes de ses ennemis.

La guerre est partout, à Louisbourg, à Carillon, au fort Duquesne à Frontenac : les jeunes gens, les chefs de famille s'enrôlent dans les cadres de nos officiers et courent à la défense de la patrie.

Tout est en souffrance, l'agriculture, l'industrie, le commerce. Les familles, réduites à l'indigence, n'ont guère le temps de songer à l'éducation et à l'instruction de leurs enfants.

On se figure aisément la désastreuse influence de toutes ces circonstances sur le cours d'études classiques au collège de Québec en 1758. Les classes du P. de Bonnécamps n'étaient-elles pas désertes ? N'était-il revenu au Canada que pour assister à la ruine de tout ce qu'il avait de plus cher ?

---

doivent savoir la différence qu'il y a entre un franc jésuite et un jésuite franc...." (Archives du Canada, Collection Haldimand, B. vol. CXXII, p. 161 ; vol. XXVII, p. 398.)

Nous avons lu les lettres d'explications, d'excuses et de soumission du P. Floquet à l'évêque de Québec, Mgr Briand, qui l'avait interdit : elles respirent une grande candeur et le plus sincère esprit religieux.

[1] Claude-Joseph-Marie Canot arriva à Québec en 1740, en même temps que Mgr de l'Aube-Rivière. Il était professeur de théologie au collège en 1746 et 1749. On connaît la "Relation du voyage de feu Mgr de l'Aube-Rivière et de sa mort : lettre écrite de Québec le 30 août 1740 par le P. Canot, jésuite de Dôle ".

[2] Le sieur Pellegrin reçut une commission d'hydrographe pendant l'absence du P. de Bonnécamps ; elle est datée du 10 septembre 1757.

[3] Archives du collège Sainte-Marie de Montréal.

[4] Augustin-Louis de Glapion était à Québec comme simple scholastique en 1746, et partit l'année suivante pour aller faire sa théologie au collège Louis-le-Grand à Paris. Il mourut à Québec le 24 février 1790 : "Issu d'une famille noble et ancienne, . . . il n'était pas moins estimable par la bonté de son cœur que par sa naissance et ses talents. Le clergé perd en lui un prêtre zélé, pacifique, et un fervent religieux ; les hôpitaux, un soutien aussi généreux que compatissant." (*Les Ursulines de Québec*, t. III, p. 346.)

En 1759, la situation ne fit que s'assombrir : et les classes du collège, fermées lorsque commença le siège,[1] ne se rouvrirent plus.....[2]

Le Catalogue de 1759 ne mentionne plus le P. de Bonnécamps parmi les pères résidant au Canada. Il était repassé en France. Mais à quelle date ? Il est probable qu'il ne s'éloigna de Québec que dans le cours de l'automne, après la capitulation, avec la plupart de ses confrères,[3] emportant le souvenir de toutes les horreurs du triste et long siège auquel il lui avait été donné d'assister, la lugubre image de la cathédrale de Québec incendiée, l'image surtout de son cher collège et de sa chère église tristement ravagés par les boulets de l'ennemi, de cette église où il avait prononcé ses vœux, de ce collège où il avait enseigné durant tant d'années.[4]

Il alla résider à Caen, dans le collège de la Compagnie de Jésus, et y enseigna les mathématiques. C'est là que le surprirent les décrets de 1762, supprimant la Compagnie et enlevant aux jésuites le droit d'enseigner en France.

A partir de cette date, on ne retrouve nulle part le nom du P. de Bonnécamps. Il n'est pas dans l'*Etat des Jésuites du Ressort du Parlement de Paris en* 1762, et l'on ne connaît ni l'endroit ni la date de la mort

---

[1] " Dès le commencement du siège de cette ville en 1759, les classes furent fermées, et les élèves s'enrôlèrent pour la défense de la place." *(Notice historique sur le Petit Séminaire de Québec*, dans l'*Abeille*, t. II, n° 13.)

[2] " M. Pressart, supérieur du séminaire de Québec, et M. Gravé suivirent Mgr de Pontbriand à Montréal, avant la fin du siège. Les ecclésiastiques et les écoliers qui en avaient le moyen en firent autant, de sorte que M. Pressart crut pouvoir continuer les conférences de théologie, pendant que M. Gravé instruisait les philosophes. La mort de l'évêque (8 juin 1760), suivie de la capitulation de Montréal, dispersa ce qui restait d'élèves....

" En 1765, au commencement d'octobre, le Petit Séminaire recommença à prendre des pensionnaires. Il y avait six ans, c'est-à-dire depuis le siège de Québec en 1759, qu'il n'y en avait point eu.

" Le premier dont le nom se présente sur la liste est Michel-Ignace de Salaberry, de Beauport, âgé de 13 ans....C'est le père du hero de Châteauguay.

" En 1768, le Petit Séminaire, jusque là exclusivement composé de pensionnaires, fut modifié de manière à admettre les externes, qui autrefois allaient chez les Jésuites. Le collège de ces religieux avait été changé en casernes...." *(Ibid.)*

[3] Knox écrit, à la date du 13 novembre 1759 : " *The Jesuits have received orders to depart the town as soon as possible*". *(Knox's Historical Journal*, t. II, p. 179.)

De son côté, Mgr de Pontbriand écrivait, à la date du 5 novembre : " Les prêtres du séminaire, les chanoines, les Jésuites sont dispersés dans le peu de pays qui n'est pas encore sous la domination anglaise." *(Les Evêques de Québec*, par Mgr Têtu, p. 252.)

[4] " L'église cathédrale a été entièrement consumée. Dans le Séminaire, il ne reste de logeable que la cuisine, où se retire le curé de Québec (M. Récher) avec son vicaire.... L'église de la Basse Ville est entièrement détruite ; celles des récollets, des jésuites et du Séminaire sont hors d'état de servir, sans de très grosses réparations.... Le palais épiscopal est presque détruit et ne fournit pas un seul appartement logeable ; les voûtes ont été pillées. Les maisons des récollets et des jésuites sont à peu près dans la même situation ; les Anglais y ont cependant fait quelques réparations pour y loger des troupes." *(Ibid.)*

de cet homme de bien. Il est probable qu'il continua à résider à Caen, se mit à la disposition de l'évêque de l'endroit, et se rendit utile jusqu'à sa mort dans le ministère sacerdotal.

"Les jésuites, privés du droit d'enseigner et de se réunir, dit le P. de Rochemonteix, se dispersèrent dans les villes et dans les campagnes, continuant à faire le bien par la prédication et par la confession, fidèles à la direction qui leur venait de Rome. Les évêques les prirent partout sous leur haute protection et les employèrent le plus possible dans les fonctions du saint ministère. Ils vivaient dans la pauvreté, beaucoup même parmi eux dans la misère, mais leur zèle ne restait pas inactif." [1]

* * *

Il y a quelques années, alors que l'on achevait de démolir le vieux collège des Jésuites à Québec, notre distingué collègue de la Société royale, M. Faucher de Saint-Maurice, écrivait :

"Dans quelques jours, il ne restera plus rien de ce qui fut, pendant cent quatorze ans, l'*alma mater* de l'Amérique du Nord. Plus vieux d'une année que le collège de Harvard, près de Boston, celui des jésuites de Québec n'existera plus maintenant que dans les souvenirs de ceux qui ont la fierté de leur passé.

"Avant qu'il ne disparaisse complètement, la province de Québec ne doit-elle pas une marque de souvenir à ceux qui furent ici les plus vaillants et les plus saints d'entre les vaillants et les saints ; à ceux qui, sans espoir de reconnaissance en ce monde, ont travaillé sans relâche pour Dieu pour la patrie, et qui, tout en s'ignorant eux-mêmes, furent des héros, des savants et des martyrs ?"

Puis il ajoutait :

"Une chapelle ou un monument élevé sur le terrain occupé jadis par le collège, et construit aux frais de la province de Québec, ne serait-il pas une marque convenable de son respect et de son pieux souvenir ?.... Un monument ou un édifice religieux rappelant à l'Amérique du Nord les noms de tous les pères, de tous les frères jésuites qui ont illustré l'ordre dans la Nouvelle-France, ne serait-il pas la meilleure manière d'enseigner l'histoire aux générations à venir, et ne servirait-il pas, autant que n'importe quel autre moyen, les fins de l'instruction publique dans la province de Québec ?" [2]

Quinze ans se sont écoulés depuis que ces nobles paroles ont été écrites ; et rien n'est encore fait.... Patientons. L'idée exprimée par

[1] *Le Collège Henri IV de la Flèche*, t. IV, p. 314.

[2] *Relation de ce qui s'est passé lors des fouilles faites par ordre du gouvernement dans une partie des fondations du collège des Jésuites de Québec, 1879.*

M. de Saint-Maurice est trop belle et trop généreuse pour se perdre. Elle aura bien été remarquée et saisie par quelques-uns de nos hommes publics les plus éminents : elle germera tôt ou tard dans leur âme, et produira son fruit.

Oui, espérons-le, on le verra un jour, ce monument, à l'endroit où s'élevaient ce collège et cette magnifique église, que tout le monde regrette. On y verra écrits en lettres d'or les noms des premiers missionnaires de notre pays, des premiers éducateurs de la jeunesse canadienne ; et parmi ces héros, ces martyrs, ces apôtres, ces savants distingués, on lira avec reconnaissance et amour le nom du P. de Bonnécamps.

BIBLIOTHÈQUE
SAINT-SULPICE